UFOLOGIE ET PARAPSYCHOLOGIE

OURANOS

REVUE INTERNATIONALE



Au sommaire :

- GARE AUX TITANIENS
- LA CLÉ DES UNIVERS PARALLÈLES
- CATALOGUE GÉNÉRAL DES OBSERVATIONS DE LA GIRONDE

n° 9

Nouvelle série
Bimestrielle

ÉDITÉE PAR L'UNION DES GROUPEMENTS ESPIOLOGIQUES DE FRANCE ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

France : 5 F Français
Suisse : 5 F Suisse
Autres pays : 6 F Français

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES ET PHENOMENES CONNEXES

OURANOS

Revue documentaire et d'information sur les Objets Volants Non Identifiés et Phénomènes connexes. Editée par une Union Internationale de groupements spécialisés dans l'étude du phénomène.

OURANOS - Revue bimestrielle - 21e Année.
22, Bd de l'Esplanade - 38000 Grenoble, France.

Fondateur : **Marc Thirouin** (†)

Directeur de la publication : Pierre Delval.
Imprimerie Nouvelle, Valence.
Commission paritaire : N° 52 320
Dépôt Légal 4e trimestre 1973. Diffusion MNPP.

OURANOS, fondée en 1951
est éditée par l'UNION DES GROUPEMENTS D'ETUDE DES PHENOMENES INEXPLIQUES U.G.E.P.I. Association déclarée (Loi du 1er Juillet 1901). Siège social : 22, Bd de l'Esplanade - 38000 Grenoble.

DIRECTION - ADMINISTRATION

Pierre Delval, directeur - rédacteur en chef.
Rédacteurs en chef adjoints : **Francis Schaefer - Yvan Bozzonetti.**

Secrétariat :
Bernard Ambert, Gérard Bonnet, Pierre Carvana.
Photographe : **Marcel Sanchez.**
Correspondants dans le monde entier.

Associations membres de l'U.G.E.P.I. :

— CERCLE FRANÇAIS DE RECHERCHES UFOLOGIQUES (C.F.R.U.) de 57600 Forbach.
— CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHES D'ELEMENTS INCONNUS DE CIVILISATIONS (C.E.R.E.I.C.) de 06000 Nice.
— FEDERATION SUISSE D'UFOLOGIE DE GENEVE. C.H.
— GROUPEMENT DE RECHERCHES ET D'ETUDE DES PHENOMENES INCONNUS (G.R.E.P.I.) de 67000 Strasbourg.
— GROUPEMENT D'ETUDE DE L'ETRANGE ET DES PHENOMENES CONNEXES (G.E.E.P.C.) de 66000 Perpignan.
— GROUPE D'ETUDE DES OBJETS SPACIAUX (G.E.O.S., rattaché au C.F.R.U.) de 77510 Rebais.

TARIF DES ABONNEMENTS :

	France	Etranger
Ordinaire, un an	F. 35	F.F. 45
De soutien, un an	F. 50	F.F. 60

Abonnement couplé
6 numéros + 2 numéros spéciaux (juin, déc.) .. F.F. 55
Envoi par avion, pour les U.S.A. et le Canada .. F.F. 60
Versements à diriger à OURANOS - C.C.P. 10.522.47 Paris ou par chèque bancaire à l'ordre d'OURANOS.

DISTRIBUTION POUR LA SUISSE
Co-directeur : Jean Wachs, FSU, 5, rue Dassier, 1201 Genève C.H.
De soutien, un an .... FS 50 couplé, FS 45
Ordinaire, un an .... FS 28
Versements à effectuer à FSU - CCP 12.15716 FSU, Genève C.H.

Si votre abonnement est terminé, la mention est portée en rouge sur l'enveloppe. Une formule d'abonnement est jointe au dernier envoi.

sommaire

Nous n'avons d'autre ambition que de servir la vérité. Si stupéfiants que nous apparaissent les phénomènes surgis dans notre ciel, ils requièrent une explication positive. Le pur septicisme et la négation systématique n'ont jamais fait avancer d'un seul pas la solution des problèmes, et celui des « soucoupes volantes » est un des plus importants que l'homme aura à résoudre. »

Marc Thirouin (†)

IMPORTANT : Pour toute correspondance, joindre un timbre, ou une enveloppe timbrée **pour une réponse assurée de nos services.**

GARE AUX TITANIENS !

Par A. CLARK

Depuis la découverte des fameux « canneli » - devenus canaux - de Mars, cette planète et ses hypothétiques habitants, ont fait les beaux jours de la science-fiction, de l'imagination populaire... et des éditeurs du début du siècle. Malheureusement pour le romantisme, les méchants martiens n'existent pas, et s'il est question de conquête et de colonisation planétaire, le mouvement ne peut se réaliser que dans le sens Terre-Mars.

Aux beaux jours de la « Guerre des Mondes », de Wells, l'existence des Martiens ne faisait de doute pour personne. Les scientifiques eux-mêmes proposaient de vastes réalisations pour établir un contact avec nos plus proches voisins cosmiques. Un prix important - jamais décerné et toujours en attente d'un récipiendaire - avait été constitué à l'intention de toute personne qui établirait un contact avec les habitants d'un autre monde, exception faite de Mars, parce que la tâche paraissait trop facile !

Avec les progrès de l'observation astronomique, puis astronautique, le désenchantement s'est instauré peu à peu... Maintenant, nous nous retrouvons face à la réalité : l'atmosphère de Mars, contient presque exclusivement du gaz carbonique, sa pression au sol équivaut à celle qui règne sur Terre à 45 km d'altitude, bien au-dessus du plafond de vol de nos avions les plus performants.

Pour l'industrie c'est le vide... et pour nos poumons également. Donc pas de Martiens, pas de vie dans le système solaire en dehors de notre planète... C'est peut-être, on commence à s'en apercevoir, passer d'un extrême à l'autre et en tout cas très loin de la réalité.

S'il n'y a pas de vie sur Mars, où pourrait-il y en avoir ? sur Vénus ? l'effet de serre dûe à l'épaisse atmosphère de gaz carbonique (de cent fois la pression terrestre au niveau de la mer !) l'interdit. Le sol vénusien n'est autre qu'une fournaise de 500° où la lumière vient non du Soleil, mais des pierres incandescentes. Nos espoirs déçus pour nos deux plus proches voisins renaissent paradoxalement dans le secteur inhospitalier des planètes géantes.

Il y a une dizaine d'années seulement, on présentait ces mondes et leur cortège de satellites, comme des astres glacés dont le plus proche, **Jupiter,** subissait un climat de — 180° C en permanence. Au-delà, vers **Saturne, Uranus, Neptune,** les conditions devenaient de plus en plus mauvaises et glaciales. Ces idées s'appuyaient sur des mesures thermiques réalisées à partir de notre planète. Plus récemment toutefois, on s'aperçut que les instruments n'enregistraient que les conditions de la haute atmosphère de ces planètes ! Vue de l'espace, dans les mêmes conditions, la Terre apparaissait congelée à — 80° C !

D'autre part, on a l'exemple de Vénus : cet effet de serre qui calcine la deuxième planète du Soleil, ne pourrait-il pas réchauffer et rendre habitables des mondes plus lointains. C'est en partant de ces considérations que l'on commença à s'intéresser d'un peu plus près que par le passé aux satellites principaux de Jupiter et de Saturne.

Première découverte : ces mondes possèdent une atmosphère, parfois même assez dense.

Deuxième découverte : l'année dernière Carl Pilcher, chercheur du célèbre M.I.T. (Massachussets Institut of Technology) détecte des traces d'eau et de glace sur **Callisto** et **Io,** deux satellites joviens ; peu après **Europa** et **Ganymède** deux autres satellites de la même planète, viennent s'ajouter à la liste, à ceci près toutefois, pour eux il ne s'agit pas de traces mais d'océans et d'immenses banquises semblables à celles que nous connaissons aux pôles terrestres.

De l'eau, une atmosphère, des conditions à peu près acceptables, que faut-il de plus pour que la vie se développe ?

Le plus proche des satellites Joviens « vivable » présente d'autre part, une curieuse propriété : chaque fois qu'il passe devant sa planète, on capte sur Terre un train d'ondes régulières. Que se passe-t-il là-bas ?

Ces manifestations radio-électriques ont-elles quelque chose à voir avec les possibilités de vie sur ce monde ?

Sans l'ébruiter en public, la N.A.S.A. conduit actuellement deux expériences sur ces manifestations bizarres, l'une avec le satellite radio-astronomique **R.A.E.B.,** et l'autre avec les sondes **Pioner 10 et 11.** Ces engins envoyés vers Jupiter le sont en fait, beaucoup plus vers ses satellites. Pioner 10, par exemple, a pour mission de passer à 100.000 km de la planète mais à seulement, 4.000 km de Io !

Voilà qui en dit long sur les études que l'on conduit sur le monde jovien et son environnement, mais aussi sur l'attitude adoptée : la conquête de la Lune a été jetée en pâture aux journalistes et au public, par contre l'exploration des mondes lointains reste une affaire privée entre quelques initiés. La Lune ne risquait guère de révéler des secrets capables de bouleverser le petit monde terrestre - surtout en prenant la précaution d'interrompre les vols à partir du moment où l'on passait de la conquête, exploit sportif à l'étude scientifique détaillée - il n'en va pas de même lorsqu'on s'attaque aux mondes lointains. Apparemment, on s'attend dans les milieux bien informés, à trouver là des choses fantastiques qui doivent rester secrètes pour des raisons aussi inévidentes qu'impérieuses. Mais peut-être les satellites de Jupiter ne constituent-ils qu'un os à ronger, intéressants non pas tellement par eux-mêmes mais plutôt comme terrains d'essais pour se faire les dents avant d'entamer les choses sérieuses.

Un tel comportement indiquerait qu'en réalité l'affaire est encore plus importante que tout ce qu'on pouvait imaginer ! Cette réflexion découle des récentes découvertes de l'astronome américain Carl Sagan et de son équipe de chercheurs de l'Université Cornell.

Par des mesures faites, en particulier dans le domaine infra-rouge, avec de nouveaux appareils ultra-sensibles, Sagan est arrivé à des conclusions surprenantes au sujet de **Titan,** le plus gros des dix satellites de la planète Saturne. Ce monde, de taille déjà respectable, possède comme ses congénères Joviens, une atmosphère et de l'eau en très grande quantité. D'après les premières mesures quantitatives réalisées, l'atmosphère titanienne aurait au minimum, une densité de 1/10e de ce que nous connaissons sur Terre, mais plus probablement le chiffre exact doit osciller entre 0,8 et une fois la pression terrestre au niveau de la mer.

Pour l'eau, on retrouve aussi sensiblement les mêmes valeurs que pour notre monde.

A quoi ressemble Titan ?

Personne ne le sait car cet astre s'enveloppe perpétuellement d'une épaisse couche de nuages impénétrables, à l'instar de Vénus. Or, l'astronautique nous l'a appris, cette caractéristique traduit inéluctablement la présence d'un très puissant effet de serre. Les mesures thermiques réalisées naguère, acordaient — 200° C à la surface de Titan ; maintenant, nous le savons, ce chiffre bien qu'exact, ne traduit que les conditions de la très haute atmosphère, seule visible de la Terre par nos instruments. Au sol, les calculs de simulation réalisés par ordinateurs donnent entre — 70° C et — 10° C en tenant compte de la seule chaleur solaire. Il faut bien sûr y ajouter la contribution du volcanisme et de la radioactivité naturelle locale, soit un apport supplémentaire de 5 à 50°. Finalement le climat moyen de Titan oscillerait entre — 65 et + 40° C ou si l'on préfère des températures variant entre celles du Pôle et de la jungle équatoriale. Evidemment, c'est assez imprécis, mais toujours vivable en tout état de cause. Même dans l'hypothèse la plus froide ; on trouvera des régions relativement tempérées. Les courants atmosphériques et les volcans réchaufferont certaines zones bien au-delà de la température moyenne du globe.

Même si la surface de Titan n'a pas grand chose de commun avec l'Amazonie, la vie peut y exister et même de façon assez abondante : sur notre propre planète la plus forte concentration d'êtres vivants ne se rencontre pas sous l'équateur, mais au contraire dans les océans froids de l'Arctique et surtout de l'Antarctique. Une fois apparue, la vie s'adapte et se développe dans les milieux qui paraissent, à première vue, les plus hostiles.

Il y a quelques milliards d'années, Titan comme tous les astres du système solaire a dû connaître une période chaude en raison de l'abondance de matériaux radioactifs dans son noyau. Même si aujourd'hui il subit un climat polaire, ses premiers âges présentaient toutes les caractéristiques de milieu et de température requis pour l'apparition de la vie.

On est donc tenté de conclure : la vie existe sur Titan... mais existe-t-elle vraiment ?

Sortons du domaine des spéculations et des calculs théoriques pour nous retourner vers l'observation : Dans les télescopes, le plus gros satellite de Saturne apparaît rouge ; cette couleur est associée à une forte polarisation de la lumière. Or, le rouge est justement la coloration de plusieurs acides aminés, briques élémentaires des êtres vivants. L'observation fine montre de plus, que le rouge titanien présente exactement le spectre d'émission des corps biologiques.

Mais l'élément décisif vient de la polarisation de la lumière. Cette propriété est caractéristique des matériaux vivants synthétisés par action catalytique des enzymes biologiques. Il existe donc bien des composés biologiques dans les nuages qui recouvrent le sol de Titan et ces corps ont été produits par synthèse biologique dans des organismes vivants et non par un processus chimique ordinaire (sans catalyse biologique) qui ne fait aucun tri... sur les propriétés optiques des molécules. Les choses semblent vouloir aller si loin qu'on se garde bien d'annoncer que l'on vient de découvrir la première preuve de vie extraterrestre dans le système solaire, on se contente d'annoncer la découverte sur Titan, de « composés prébiotiques à fort coefficient de polarisation ». Un exobiologiste lisant ce texte comprend tout de suite sa portée et sa signification ; par contre, l'homme de la rue tournera la page en se demandant encore si les Martiens existent.

A quand la fin de la manie des messages codés diffusés à tout un chacun mais compréhensibles à un petit nombre seulement ? Pas à demain, à voir la tournure que prennent les événements !

Début 73, la N.A.S.A. lançait Pioneer 11 un an après son prédécesseur Pioneer 10. Initialement, l'engin devait explorer l'espace Jovien, mais entre les deux lancements, les découvertes s'étaient accumulées sur le système de Saturne... Fallait-il lancer la sonde vers Jupiter ou vers Saturne ? Finalement la N.A.S.A. lança l'appareil sur une trajectoire dite d'attente, en faisant le raisonnement suivant : Si les résultats de Pioneer 10, près de Jupiter paraissaient « complets » son successeur changerait de trajectoire pour se diriger vers Saturne, sinon il continuerait en direction de Jupiter, ce qui signifie en clair : Si après son passage à 4.000 km de Io, le 4 décembre 73, Pioneer 10 ne détecte aucune trace de vie ni sur ce satellite, ni sur les trois autres de la planète susceptibles d'en porter, son poursuivant prendra le chemin de Saturne et plus précisément de Titan.

Sinon, avant de s'attaquer au gros morceau Titanien, on perfectionnera la méthode d'observation dans les parages de Jupiter avant de se risquer plus loin.

Quoi qu'il en soit, un effort soutenu d'exploration sur les satellites de Jupiter dans les prochaines années, indiquera la présence d'un site intéressant dans les parages.

Où iront les prochaines sondes ?

D'ores et déjà, il est prévu de lancer en 1977, deux engins très perfectionnés, du type Mariner, vers Jupiter et Saturne, les circonstances particulièrement favorables de l'époque permettant de toucher les deux planètes à la fois avec les mêmes engins.

Mais sans attendre cette date, l'exploration du système Saturnien a déjà commencé en décembre 1972. Les Américains, à cette époque de rapprochement maximum de la planète, ont braqué leur grande antenne de télécommunication spatiale de Goldstone mesurant 64 m de diamètre !

Depuis dix ans que cette installation est en activité, personne n'avait éprouvé le besoin de la braquer vers Saturne alors qu'actuellement, il n'y a aucune sonde ou engin d'origine humaine dans ses parages.

Non contents d'écouter, les expérimentateurs ont émis des trains d'ondes avec une très grande puissance : 400 KW. Deux heures et demie plus tard Richard M. Goldstein et Georges A. Morris junior, réalisateurs de l'expérience, captaient avec leur installation l'écho des impulsions émises auparavant.

L'étude de la forme de ces échos permet de déterminer la nature de l'obstacle sur lequel ils se sont réfléchis, en l'occurence les célèbres anneaux et les satellites de la planète. Sur les anneaux, peu de résultats ont été publiés à ce jour, sur les satellites ; aucun.

Qu'est-ce que ces sondages radar ont donc révélé ?

A-t-on enregistré d'autres échos qui ne provenaient manifestement pas d'une réflexion normale de ceux expédiés ?

A-t-on observé un brouillage en fond sonore, comme c'est le cas pour certains satellites de Jupiter ? Si oui, ce brouillage ressemblait-il trop à l'activité de puissantes centrales électriques (comme l'hypothèse avancée par certains dans le cas jovien) pour qu'on n'en parle même pas à mots couverts ?

Il se passe décidément de bien étranges choses à la périphérie de notre système planétaire... et dans l'atmosphère climatisée de certains laboratoires de recherches.

Autre chose qui n'a peut-être aucun lien avec ce qui précède mais sait-on jamais : depuis que l'on surveille attentivement les régions arctiques et antarctiques pour des raisons aussi diverses que la détection de missiles ou la chasse à la baleine en passant par la recherche scientifique et le contrôle du trafic aérien, on s'est aperçu que les O.V.N.I. affectionnaient particulièrement ces régions glacées.

Certains pilotes affectés à la surveillance de ces zones, observent ces véhicules par dizaines au sol. Pour eux, il ne se passe pas une semaine sans qu'ils en repèrent au moins un. La lecture des ouvrages spécialisés dans cette question permet de découvrir très rapidement un autre fait :

La quasi totalité des témoignages mentionnant des atterrissages les situe pendant la nuit. La conclusion s'impose d'elle-même : les pilotes d'O.V.N.I. apprécient le froid et la faible luminosité.

Nous ne sommes pas les premiers à faire cette constatation, mais celle-ci prend une signification nouvelle après ce que nous avons dit plus haut au sujet de Titan et des satellites principaux de Jupiter : climat polaire et faible luminosité dûe à la fois, au grand éloignement du Soleil et à l'épaisse couche nuageuse qui les entoure représentent bien les conditions typiques de ces mondes.

De même que nous recherchons dans l'espace des mondes dont les conditions de vie, de climat, etc... se rapprochent le plus possible de ce que nous connaissons chez nous, de même, des visiteurs extra-planétaires arrivant sur Terre débarqueront préférentiellement dans des zones favorables à leur vie, c'est-à-dire semblables à celles qui ont modelé leur propre évolution chez eux.

Quoi qu'il en soit, il est probable que nous ne possédons ni la primeur, ni l'exclusivité de ce raisonnement. Le gouvernement Américain qui déploie une si grande activité à propos des mondes jovien et saturnien, est aussi le chef de file de toutes les administrations officielles qui soutiennent l'inexistence des O.V.N.I.

Ainsi s'expliquerait le black-out sur la nouvelle astronautique lointaine. Comment avouer en effet, que l'on recherche aux confins du système solaire l'origine des soucoupes volantes alors même que l'on nie l'existence de ces engins depuis plus de 20 ans !

Pioneer 10 a croisé Jupiter le 3 décembre 1973 ; Pioneer 11 atteindra ce monde le 4 décembre 1974 si on ne le déroute pas vers Saturne entre temps.. Les deux sondes Mariner lancées en 1977 frôleront Jupiter et ses satellites en 1979 et Saturne, Titan en 1981. Ce sera alors l'heure de vérité. Trente ans de cachotteries s'écrouleront d'un seul coup, du moins on peut l'espérer.

Albert CLARK.

Ouranos

est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour 1974

et, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les messages reçus à l'occasion du Nouvel An, adresse a ses aimables lecteurs ses remerciements les plus chaleureux.

CINQ PLUS UN... OU LA BOUCLE BOUCLÉE

PAR G. A. B. R. I. E. L.

Nous avons entrepris une série d'articles visant à informer le lecteur d'OURANOS qu'en ce qui concerne les « Soucoupes Volantes », il ne faut jamais se fier aux apparences. Nous avons entre autres essayé de démontrer que des éléments (tels que la forme, la lumière ou la couleur dont l'évidence semblait incontestable) étaient en fait loin d'être aussi absolus et qu'il convenait de montrer à leur sujet la plus grande des réserves. Non seulement les « Soucoupes Volantes » (ou plus exactement ceux (?) qui les manipulent et qui nous manipulent) sont capable de jouer avec les imperfections de nos sens (Mimétisme et perception de la forme), mais encore, elles (ils) sont en mesure d'émettre des rayonnements inconnus de nous ayant une action parasite rayonnements inconnus de nous ayant une action parasite sur nos organes des sens (Rayonnements « para-lumineux » et « para-colorés ») et même jusqu'au niveau de notre encéphale (Paralysie).

En fait, jusque là, et comme le lecteur a facilement pu s'en rendre compte, nous n'avons fait porter nos études que sur le sens de la vue.

Pourquoi ?

Et bien, tout d'abord, parce que ce sens est le sens primordial de la perception de l'univers EXTERIEUR (et nous insistons sur le mot « extérieur » !)... Ensuite, parce que ce sens est de ce fait celui qui véhicula la quasi-totalité des « informations » dans le cerveau et la pensée des témoins lors des manifestations de « Soucoupes Volantes »... Et enfin, parce que ce sens qui nous paraît être le plus parfait est en fait celui qui est le plus facile à abuser, tromper, induire en erreur... Cela tout simplement parce que l'ahurissante quantité d'informations transmises par l'œil au cerveau doit être instantanément traitée et utilisée sans que le cerveau ait le temps et la possibilité de faire une analyse « critique ».

Nous avons donc évoqué le problème de la vision, mais chacun sait bien que l'homme possède cinq sens qui, outre la Vue, sont : le Goût, l'Odorat, l'Ouie et le Toucher. Chacun sait cela et surtout, hélas, chacun est parfaitement convaincu de la réalité de cette monumentale erreur. Erreur que nous tenterons de corriger dans les lignes à venir.

Afin que notre étude sur les influences exercées par les « Soucoupes Volantes » sur notre système nerveux soit complète, nous allons maintenant étudier la possible existence de rayonnements agissant au niveau des organes du Goût, de l'Odorat, de l'Ouie et du Toucher. Rayonnements que nous qualifierons par analogie de « para-gustatif », « para-olfactif », « para-auditif » et para-tactile ».

LE GOUT

Chez les vertébrés, et chez l'homme en particulier, la gustation est assurée par une série de cellules pseudo-sensorielles logées dans la langue. L'homme perçoit quatre qualités de saveur : le doux, le salé, l'acide et l'amer. Mais il n'existe aucune théorie satisfaisante de la perception gustative. Dire qu'il existe 4 types de récepteurs correspondant chacun à un des 4 types de goût n'est pas satisfaisant car une sensation gustative pure peut fort bien être engendrée par un mélange des quatre goûts. De plus, l'olfaction, la mécanosensibilité, la thermosensibilité et la nocisensibilité ont aussi une grande importance dans la percepton des goûts. En fait, le Goût est un des sens les plus mal connus. Heureusement, en ce qui nous concerne, cette ignorance ne prête pas à conséquences car il n'existe aucun témoignage faisant état d'une quelconque sensation gustative enregistrée par un témoin lors d'une observation.

Nous pouvons donc abandonner le sujet et passer au sens suivant.

L'ODORAT

L'odorat est un sens qui n'existe que chez les insectes et les vertébrés. Dans le cas de l'homme, l'épithélium olfactif est logé dans la muqueuse qui tapisse les fosses nasales. Actuellement, il n'y a pas de théorie générale de l'olfaction. L'hypothèse de la relation entre la forme des molécules du support chimique et l'effet olfactif a dû être abandonnée.

Cette ignorance actuelle rend l'étude du problème quasiment impossible, ce qui est bien regrettable, étant donné que dans 2 % des cas d'observations à courte distance, une odeur caractéristique put être perçue par les témoins.

Dans la majorité des cas, les témoins se contentent de décrire cette odeur comme étant âcre, piquante, irritante... Cela provient tout d'abord du fait que l'homme est peut-être un des animaux possèdant le sens de l'odorat à avoir ce sens presque complètement atrophié et aussi et surtout, du fait qu'il est pratiquement impossible de décrire une odeur autrement qu'en la comparant à une autre. Descriptions plus que sommaire si l'on sait que pour un chien, pas un homme, pas un animal... n'ont la même odeur (et le chien est parfaitement capable de distinguer chacune d'elles...) alors que l'homme moyen est tout juste capable de différencier une centaine d'odeurs à condition que celles-ci soient fortes et caractéristiques... Et pourtant, le sens de l'odorat est capable de s'éduquer, puisque les parfumeurs sont en mesure (selon l'un d'eux) de différencier 30.000 nuances. Ce qui est encore dérisoire eu égard les possibilités du chien.

Quelque fois, les témoins reconnaissent ou croient reconnaitre l'odeur perçue, ils la comparent alors à celle d'un corps chimique connu. A titre d'exemple, citons :

18/03/1950 Lago Argentino (Argentine) 18 h 30
Une intense odeur de benzine brûlée.

19/08/1952 West Palm Beach (Floride (U.S.A.)
Une odeur d'Ozone.

05/10/1954 Beaumont (Puy de Dôme) 15 h 45
Une odeur de nitro-benzine.

21/10/1963 Trancas (Argentine) 21 h 30
Une odeur de soufre.

Il est d'ailleurs à noter que ce fut l'odeur de soufre qui fut le plus souvent utilisée comme comparaison.

Hélas, les données du problème si elles existent n'en sont pas moins nettement insuffisantes. Actuellement, rien, absolument rien ne nous permet de présumer de l'existence d'un rayonnement « para-olfactif » pouvant avoir sur nos organes de l'odorat une action semblable à celle d'une odeur réelle. Tout par contre nous permet de croire le contraire. C'est-à-dire le fait que des « Soucoupes Volantes » aient bel et bien laché dans notre atmosphère des gaz, liquides ou autres substances ayant des odeurs bien caractéristiques.

1) Il y a tout d'abord le fait que certaines de ces dites odeurs aient pu subsister sur place, longtemps après le départ de la « Soucoupe Volante » et même être perçues par des « témoins » n'ayant pas directement assisté à l'observation. C'est ce qui se produisit par exemple le 07/07/1964 à Tallulah Falls (Georgie U.S.A.) à 21 heures.

Ce soir là, de nombreux témoins observèrent un disque rouge qui stationnait dans le ciel à hauteur d'arbre en répandant une forte et désagréable odeur de « liquide d'embaumement ». Lorsque le Shériff arriva sur les lieux

près d'une heure plus tard, l'odeur flottait encore dans tout le quartier. Cette affaire exclut toute idée de rayonnement.

2) Il y a aussi le fait que des chiens menés sur les lieux d'une observation se refusent à approcher l'endroit où la « Soucoupe Volante » a atterri. Nous avons eu l'occasion de mener une enquête sur un cas de ce type. Les faits s'étaient passés le 24/10/1954 à Lilizolle (Allier) et les chiens du témoin refusèrent de pénétrer dans le cercle d'herbes écrasées marquant l'endroit où l'engin avait atterri, tout se passant comme si ils y avaient perçu une odeur « désagréable » à laquelle l'homme (les témoins revenus sur les lieux) n'était pas sensible.

Concluons donc pour l'instant à la non possibilité de mettre en évidence un rayonnement « para-olfactif ».

UNE REMARQUE EN PASSANT !

Puisque nous en sommes au chapitre des adeurs. Il est un fait au sujet duquel nous aimerions ouvrir une parenthèse. Une étude attentive et dépouillée de toute idée « à priori », des manifestations de « Soucoupes Volantes » dans notre entourage, et particulièrement celles pour lesquelles il y eut apparition de « Martiens », montre qu'il y a toujours eu une MISE EN SCENE outrancière. Nous comptons analyser cet aspect des choses dans un prochain article, mais notons d'ares et déjà que lors des apparitions de « MONSTRES » (généralement sur le continent américain), ces derniers répandaient presque toujours autour d'eux une effroyable odeur de putréfaction. L'exemple le plus caractéristique de ce type d'observations est sans conteste celui qui le 12/09/1952 se produisit à Flatwoods (Virginie U.S.A.). Le lendemain d'ailleurs, un fait extrêmement semblable se déroula à Frametown dans le même état.

Ces apparitions THEATRALES (trop théâtrales) feront sourire de nombreuses personnes, surtout parmi les détracteurs, et pourtant, nous savons qu'elles s'insèrent dans une longue série de manœuvres adroites dont le seul but serait de nous faire passer à côté du problème. Mais nous y reviendrons et nous tenterons d'expliquer l'envers du décors, « le coup du lapin... dans le chapeau... ».

L'OUIE

Nous percevons les sons par l'intermédiaire de l'oreille.

Les sons correspondent à des vibrations de fréquence variable qui se propagent dans les solides, les liquides et les gaz. Notre sens de l'ouie nous permet de percevoir certaines vibrations de l'atmosphère. Les organes de l'audition sont nombreux et complexes. Il y a d'abord l'oreille externe (pavillon et conduit) qui sert à capter les sons et à les canaliser avec l'oreille moyenne. Celle-ci (caisse du tympan) est remplie d'air, elle transmet la vibration sonore jusqu'à l'oreille interne et ce par l'intermédiaire de trois petits os : le marteau, l'enclume et l'étrier. L'oreille interne est le véritable centre de l'audition, de plus, elle joue un grand rôle dans le phénomène de l'équilibre. Elle est constituée d'un labyrinthe extrêmement complexe rempli de liquide : l'endolymphe. Les vibrations sonores sont converties en variations de pression des liquides de l'oreille interne et excitent les cellules auditives. Ces dernières émettent un influx qui est transmis aux deux lobes de l'encéphale par un réseau complexe de nerfs, là, ils sont « interprétés » en bruits, paroles...

Si le cheminement des sons jusqu'au cerveau est bien connu, les spécialistes sont loin d'être d'accord quant aux mécanismes exacts de l'audition. Helmholtz est partisan de la théorie de la résonance, à chaque fréquence sonore correspondrait un récepteur nerveux spécifique. Bekesy (qui reçut à ce sujet le prix Nobel) et Ranke défendent de leur côté la théorie de la dispersion, chaque son complexe serait selon eux décomposé en sons simples qui exciteraient des récepteurs spécifiques répartis le long de la membrane basiliaire.

Ces querelles de spécialistes sont assez éloignées du phenomène « Soucoupe Volante , pourtant, un jour, si l'étude systématique des sons perçus lors de certaines apparitions de ces engins est entreprise, il faudra qu'elle le soit en fonction de ces théories et il sera peut-être alors très important de savoir si le son perçu par les témoins était un son complexe ou une vibration pure.

LES LIMITES DE L'AUDITION

Tout comme la vue, l'ouie humaine n'est sensible qu'à une gamme réduite. Et s'il est des couleurs que notre œil ne saurait voir, il est aussi des sons que notre oreille ne peut entendre.

Qui dit vibration (en parlant de son) dit aussi fréquence.

Le champ auditif humain ne s'étend que de 16 hertz à 20.000 hertz. En-dessous, ce sont les infra-sons (qui à certaines fréquences seraient très dangereux, voire mortels), au-dessus, ce sont les ultra-sons (aux propriétés fantastiques).

Mais, si l'homme est sourd aux infra-sons et aux ultrasons, certains animaux par contre sont parfaitement en mesure de les entendres. Ainsi, les méduses perçoivent les infra-sons et les chiens perçoivent parfaitement certains ultra-sons. Dans le domaine qui nous intéresse, cet état de fait revêt une grande importance. De nombreux auteurs ont voulu voir dans ctte faculté sensorielle canine l'explication du fait que ce furent souvent des animaux et plus particulièrement des chiens qui eurent conscience de la présence d'une « Soucaupe Volante », bien avant que les hommes ne la découvrent. En effet, il suffit de dire que les « Soucoupes Volantes » émettent des ultra-sons. Silencieuses pour nous, elles seraient particulièrement bruyantes pour la gent animale. Hypothèse ingénieuse, étayée par de nombreux faits troublants, mais combien facile à réfuter. Ce n'est pourtant pas là notre propos, pas plus que de discuter sur toutes les explications proposées afin de rendre compte du mystère qui entoure le silence des déplacements souvent supersoniques que ces appareils. Ces problèmes sont passionnants, mais il y aurait trop à dire à leur sujet et cela nous éloignerait de l'objet de notre étude.

Outre la bande de fréquence audible, la perception d'un son est aussi soumise à la notion d'intensité. L'air atmosphérique transmet les sons jusqu'à notre oreille, mais avec perte, une perte qui est fonction de la distance entre la source et l'auditeur. A 1 m, il n'est déjà plus possible de percevoir le tic-tac d'une montre... Autrement dit, une « Soucoupe Volante » pourrait fort bien émettre un son audible à 50 m mais impossible à percevoir à 1 km. C'est une évidence, mais il nous a semblé bon de la rappeler car trop d'enquêteurs ont tendance à coller le qualificatif « silencieux » pour un appareil observé à 500 ou 1.000 m. Le fait qu'aucun son n'ait été perçu dans de telles conditions n'est absolument pas une preuve pour affirmer qu'aucun son ne fut émis.

La distance n'est pas la seule donnée qui intervienne dans le phénomène de l'escamotage des sons. Il existe aussi un phénomène de couverture. Un son parfaitement audible dans le silence ne l'est pas s'il est couvert par une autre source sonore. Dans le cas des « Soucoupes Volantes », cet aspect des choses revêt une importance capitale. En effet, de nombreux témoins furent des automobilistes roulant à bord de leur véhicule. Dans leur situation, il leur est impossible de dire si la « Soucoupe Volante » qu'ils observèrent étaient ou non silencieuse. Tout au plus peuvent-ils dirent si elle était ou non le siège d'un son dont l'intensité était supérieure au bruit de leur moteur.

Et puis, il est un autre phénomène qui empèche la perception des sons, c'est celui que l'accoutumance. Les riverains d'une voie ferrée n'entendent plus les trains. Ce phénomène est bien connu. Leur oreille continue à percevoir le bruit, mais avant que l'influx nerveux ait atteint le cerveau, il est court-circuité et le son n'est pas consciemment perçu. Voilà pourquoi ces gens par exemple peuvent trouver le sommeil chaque nuit... Tout celà pour bien montrer que dans l'audition, comme dans n'importe quelle sensation, le rôle du cerveau est capital, et que toute action consciente, voulue, insconsciente ou EXTERIEURE sur le cerveau est à même de modifier ou de supprimer n'importe quelle perception, voire d'en créer de fausses...

Nous allons maintenant nous pencher sur un aspect particulier de ce problème.

LE BOURDONNEMENT

31/10/1954 Corrompu (Somme).

Ce soir là, deux témoins. M. Pecquet et M. Tillier observèrent au sol un objet ovale extrêmement brillant qui décolla en produisant un son semblable au bourdonnement d'un essaim d'abeilles (Vallée 323).

Dans ce cas précis, le bourdonnement est formellement attesté, il est même renforcé par la comparaison (essaim), ce qui semble prouver qu'il a parfaitement été perçu. Et de plus, il y avait deux témoins... Et pourtant, pouvons-nous, avec ces éléments très favorables être certains de la réalité du son ?

Dans ce genre d'affaires, il est toujours difficile de prendre une position à la fois catégorique et définitive. Le témoignage qui suit permet déjà d'énoncer plus clairement le problème.

Dans son livre « Les Soucoupes Volantes Affaire Sérieuse » (Ed. Laffont), F. Edwards rapporte une curieuse affaire (page 49) :

Une nuit d'août 1965, un couple et leurs jeunes enfants (des amis de l'auteur) se trouvaient dans un « drive in ». A un certain moment, les enfants avertirent leurs parents qu'ils entendaient un curieux bourdonnement. Les parents n'entendant rien mirent cela sur le compte de l'imagination enfantine... Jusqu'à ce que le père à son tour entende le bruit. Se retournant, il découvrit une « Soucoupe Volante » qui passa en planant et bourdonnant à 300 m au-dessus de leur tête. De nombreux témoins virent et entendirent, la mère des enfants vit... MAIS N'ENTENDIT RIEN !

La première interprétation logique consiste à expliquer que les enfants ayant une ouie plus fine que celle de leur père, ils entendirent le bourdonnement bien avant lui, alors que l'engin était encore fort éloigné. Quant à leur mère, elle devait être mal-entendante. Cette logique à de quoi satisfaire tout le monde... sauf nous...

Non pas que nous voulions à tout prix couper les cheveux en quatre, ce n'est pas ainsi que l'on progresse... mais nous nous demandons s'il ne serait pas aussi possible de dire que tous les témoins sauf un (la mère), crurent entendre un bruit qui en fait n'existait pas.

Qui, un jour, n'a pas « entendu » un de ces fameux bourdonnements ou sifflements d'oreilles qui sont un phénomène purement interne et ne correspondent absolument pas à une vibration sonore extérieure... Or, coïncidence ! la quasi totalité des bruits (prétendus) produits par les « Soucoupes Volantes » sont à parts égales des sifflements ou des bourdonnements !

Et puis, Edwards lui même apporte une information particulièrement intéressante à la page 48 de l'ouvrage déjà cité.

Le professeur Clyde Ingalls de l'université Cornell serait parvenu à démontrer que le cerveau humain serait capable « d'entendre » certaines ondes électromagnétiques ».

Dans ses expériences sur les humains, il dirigea sur leur encéphale un faisceau focalisé d'ondes radar. Chose intéressante, tous les sujets racontèrent qu'ils entendaient un « bourdonnement » dont ils situèrent la source à 1 m au-dessus de leur tête. Ce centre « auditif » se situerait dans le lobe frontal.

Ce document est particulièrement intéressant dans la mesure où il fait du cerveau le principal « acteur ». Isolé, cet élément ne possèderait aucune valeur mais il se trouve qu'il s'imbrique parfaitement dans ce que nous avions déjà pressenti et tenté de démontrer (Voir nos études sur les rayonnements « para-lumineux », « para-colorés » et la paralysie).

Bien sûr, l'information transmise par Edwards est bien vague, elle ne saurait constituer une preuve et nous aimerions avoir plus de précisions sur les travaux entrepris par le professeur Ingalls... Non pas pour nous, mais surtout pour le lecteur. Personnellement, nous SAVONS que les « Soucoupes Volantes » (leurs occupants) se livrent à toutes sortes d'expériences directement sur le cerveau, la volonté et la pensée humaine, ce qui fait que les conclusions du professeur Ingalls nous apparaissent comme naturellement évidentes. Mais bien sûr aussi, nous serions les premiers à nous réjouir si de telles recherches étaient entreprises en France.

Faute de preuve formelle et avant d'en finir avec cette affaire auditive, nous voudrions encore rapporter un témoignage qui, nous l'espérons, jettera un trouble bénéfique dans l'esprit du lecteur qui ne se contente pas d'une « confortable analyse superficielle » et qui sait se détourner des « explications sécurisantes » pour aller un peu plus loin, AU-DELA DES APPARENCES.

UNE IMPOSSIBLE REALITE

../../1969 Bourg Lastic (Puy de Dôme).

Une nuit d'hiver, vers 20 h 30, M. Carlet regagnait son domicile en voiture. Entre Bourg Lastic et Laqueuille, il eut la surprise de trouver la route obstruée par une « chose » en forme de champignon en bouton et qui lui apparut blanche dans la lumière de ses phares. La « chose » de 3 m de haut se déplaçait à 50 cm du sol et dans la même direction que le témoin. Ce dernier pensa aussitôt à l'arrière d'un camion publicitaire, et voulant le doubler, il entreprit de lui faire des appels de phares. C'est alors qu'il constata un curieux phénomène. Lorsqu'il était en codes, la « chose » avançait à 20 m de lui, mais dès qu'il passait en pleins phares, il la voyait bondir à 80 m en avant. M. Carlet s'amusa alors à passer codes-phares-codes-phares... pour faire varier la position de la « chose » par rapport à sa voiture. Devant les manœuvres dociles, il ne douta plus un seul instant de se trouver face à une espèce de « mirage » il se décida alors à lui jouer un bon tour.

Se remettant en codes, il attira la « chose » à 20 m de lui et accéléra brusquement avec l'intention de lui passer à travers. Mais les événements ne se déroulèrent pas ainsi que prévu. Le témoin percuta la « chose » et ENTENDIT PARFAITEMENT LE BRUIT METALLIQUE DU CHOC. La « chose » glissa sur son capot, dévia vers la droite, frola le pare brise et disparut dans la nature.

M. Carlet fut alors progressivement assailli par une migraine qui bientôt devint insupportable et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'il parvint à rejoindre son domicile à Lezoux...

Le lendemain matin, afin d'obtenir une confirmation de son aventure, il alla examiner le point d'impact sur sa voiture. Il chercha... En vain ! Le capot était intact et ne portait aucune trace d'un quelconque choc ! (Extrait d'une enquête de M. Gorce, LDLN).

Evidemment, l'explication simpliste consiste à dire que M. Carlet a rêvé.

Nous laissons le lecteur seul juge de cette affaire que nous avons tenu à citer parce qu'il y est question de l'audition d'un bruit qui ne pouvait pas être et surtout parce que ce sont les témoignages de ce genre qui, malgrés leur aspect déroutant, nous permettrons de progresser vers la connaissance REELLE du phénomène « Soucoupes Volantes .

LE TOUCHER

C'est un sens merveilleux capable de nous fournir d'une manière irremplaçable une foule de renseignements précieux sur le monde qui nous entoure. Il nous permet de prendre conscience de la nature rugueuse d'un corps qui à l'œil nu paraissait lisse, il nous permet de sentir les vibrations infimes de l'objet..

En ce qui concerne les « Soucoupes Volantes , notre connaissance tactile du phénomène est hélas pratiquement nulle pour la bonne et simple raison que ces appareils fuient tout contact. Les rares cas de contacts effectifs de la part d'un témoin sont les suivants :

09/04/1950 Amarillo (Texas U.S.A.) cas Lightfood.

../../.... Moneymore (Irlande du Nord) cas Hutchinson.

23/10/1954 Tripoli (Lybie).

31/03/1966 Hamilton (Canada) cas Kozens.

20/05/1967 Falkan Lake (Canada) cas Michalac.

Ces 5 cas tendraient à prouver que le fait de toucher une « Soucoupe Volante » constituerait un geste particulièrement dangereux pour celui qui s'y risquerait... D'un autre côté, de nombreuses observations montrent que les « occupants » de ces appareils peuvent les toucher sans risque.

Nous ne saurions en dire plus sur le sujet.

LE TOUCHER A DISTANCE

Ce que l'on a coutume d'appeler le sens du toucher est un sens localisé dans des récepteurs dermiques stimulés par les déformations mécaniques de la peau. Il serait aussi faux de croire que tout contact est enregistré que de croire que nous ne disposons que de cellules sensorielles uniquement sensibles à une excitation mécanique.

En ce qui concerne les contacts non enregistrés, il s'agit d'un problème d'accoutumance similaire à celui déjà signalé dans le cas des phénomènes auditifs. C'est ce qui se passe par exemple avec nos vêtements. Nos cellules tactiles transmettent les influx nerveux correspondant à leur contact, mais la sensation est court-circuité avant de parvenir au siège de la perception consciente dans le cerveau.

Un autre aspect de notre sens du toucher (et c'est pourquoi il serait plus juste de parler de NOS sens du toucher) est celui qui se manifeste aussi bien par le contact direct qu'à distance, c'est-à-dire celui de la perception de la température.

Ce sens est réparti dans deux types de cellules :

Les points de froid (corpuscules de Krause) situés près de la surface de la peau et qui réagissent aux abaissements de température.

Les points de chaud (organes de Ruffini) inégalement répartis en profondeur et qui réagissent aussi bien aux excitations thermiques que mécaniques, chimiques ou électriques.

Selon la température de l'objet touché ou selon la quantité de rayonnement infra-rouge qu'il émet, ces cellules émettent ou n'émettent pas de décharges d'influx à des fréquences variables.

Malheureusement, notre cerveau est dépassé par l'information qu'il reçoit et c'est tout juste s'il nous permet de prendre une très approximative conscience des situations thermiques, réagissant surtout lorsqu'elles deviennent gênantes ou dangereuses.

De plus, le sens thermique humain est très facile à abuser. Un froid intense est perçu comme une brûlure et inversement. Des sensations chimiques (car nous possèdons aussi un sens chimique) sont parfois interprétées comme de la chaleur (alcool sur une plaie, sensations gustatives « brûlantes des épices...) ou comme du froid (goût « rafraichissant » de la menthe...).

A première vue, le sens thermique paraît donc être un TRES MAUVAIS sens : imprécis, sujet à des confusions impardonnables et à des interprétations absurdes (à la même température, une feuille de papier paraît moins froide que du métal...). Mais notre but ici n'est ni de dresser un catalogue de toutes ces fausses sensations, ni d'instruire un procès contre ce sens.

En fait, si nous le jugeons si IMPARFAIT, c'est uniquement parce que, une fois encore, nous ne nous en tenons qu'à l'aspect superficiel des choses.

Le corps humain est capable d'apprécier les températures au 1/100 de degré ! Mais tout cela se passe au niveau du thalamus et du système neuro-végétatif et tout ce merveilleux travail ne parvient jamais au seuil de la conscience.

Or, sur quelque sujet qu'elle porte, la connaissance ne peut s'obtenir que par l'intermédiaire de la prise de conscience. Et face aux « Soucoupes Volantes », nous ne disposons comme arme que d'une conscience (sensorielle) bien réduite.

Certains témoins déclarèrent avoir ressenti une intense sensation de chaleur au voisinage d'une « Soucoupe Volante ». Ce qui laisserait supposer que certains de ces appareils seraient le siège d'une émission de rayons infra-rouges. Que pouvons nous, que devons nous en penser ?

LA VRAIE ET LA FAUSSE CHALEUR

20/10/1954 Forêt de Lusigny (Aube).

Ce soir là, il pleuvait dru sur la forêt lorsque M. Réveillé entendit un curieux bruissement. Il découvrit alors un objet ovale évoluant au ras des arbres. Bientôt, il ressentit une chaleur de plus en plus intense, puis l'appareil disparut à la verticale. Un brouillard (vapeur d'eau) subsista un quart d'heure sur les lieux et lorsque le témoin put s'approcher, il constata que malgré la pluie, la terre et la végétation étaient aussi sèches qu'en plein soleil (M.O.C. page 34).

Dans ce cas précis, il n'est pas possible de douter que M. Réveillé fut bel et bien confronté à un phénomène thermique puisqu'un effet physique en confirme l'existence. Si les sens du témoins avaient pu être abusés, les molécules d'eau qui furent vaporisées n'étaient sensibles à aucune forme d'hallucination.

Lors de certaines observations, des phénomènes physiques divers (évaporation d'eau, fonte de neige ou de glace, calcination de végétation...) prouvèrent que la sensation de chaleur ressentie par les témoins avait bien une existence réelle. Mais il n'en fut pas toujours ainsi, bien au contraire.

17/12/1954 Bersaillin

Ce jour-là, vers 17 heures, un ébéniste de Poligny découvrit un objet brillant posé sur la route à 80 m de lui. Soudain, la lumière émise devint plus brillante et le témoin ressentit une vague de chaleur tellement intense qu'il crut en mourir. Enfin, la source lumineuse s'éloigna. (Catalogue Vallée N° 355).

Si une source de chaleur, capable d'être suffocante à 80 m, avait effectivement été là, elle aurait dû calciner ses environs immédiats. Or, il n'en fut rien. Nous pouvons donc raisonnablement en déduire que le témoin de Poligny fut victime d'une fausse sensation thermique. Il est même possible de se demander s'il n'eut pas aussi affaire à un rayonnement « para-lumineux ». Ce témoignage ne constitue pas un fait isolé et il existe de nombreux cas similaires pouvant parfois se manifester sous des formes extrêmement curieuses mais parfaitement explicables selon la logique de base que nous avons choisie.

02/11/1955 Williston (Floride U.S.A.).

Un sous-chef de police et une douzaine d'autres témoins observèrent six objets en forme de cloches qui se déplaçaient par sauts successifs. L'un d'eux s'approcha d'une voiture de patrouille. Les policiers qui se trouvaient à l'intérieur sentirent leurs bras et leurs jambes devenir inertes tandis que leurs vêtements les brûlaient (Catalogue Vallée N° 378).

La fin de ce témoignage est particulièrement intéressante.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, à la suite d'un phénomène d'accoutumance, l'homme n'a pas conscience des vêtements qu'il porte. Or le contact des vêtements excite aussi les organes de Ruffini (points de chaud) qui sont aussi des récepteurs mécaniques et électriques. Si nous admettons que les « Soucoupes Volantes » sont en mesure d'émettre un rayonnement excitant ces organes, étant donné que ces derniers étaient déjà excités par la présence des vêtements, nous pouvons penser qu'ils furent victimes d'un phénomène de « survoltage » et que les influx particulièrement intenses qu'ils émirent furent logiquement traduits par : Chaleur. Cela rend parfaitement compte du fait que les policiers aient pu avoir la sensation (fausse) que leurs vêtements, et seulement leurs vêtements, les brûlaient.

Une autre hypothèse peut aussi être formulée. Nous pouvons envisager que le rayonnement paralysant qui, comme

nous l'avons démontré dans un précédent article, agit directement au niveau de l'encéphale, ait pu avoir un effet secondaire. Celui par exemple de faire sauter le court-circuitage dont nous avons déjà plusieurs fois parlé. Il semblerait que ce court-circuitage se produirait au niveau du thalamus. Le thalamus est à la fois un organe sensitif extrêmement précis (il apprécie la température du sang au 1/100 de degré) et un relais qui filtre les informations qui parviennent à l'encéphale (sensations) ou les ordres qui en partent. Son rôle principal est surtout de NUANCER les sensations brutes. Plus le thalamus, en raison d'une lésion, devient indépendant de l'écorce cérébrale, plus les sensations perçues deviennent intenses. Si un rayonnement « paralysant » empêchait le thalamus de remplir son rôle, une foule de sensations inhabituelles parviendraient alors au seuil de la conscience (contact des vêtements par exemple) et le cerveau brusquement confronté avec des sensations dont il avait perdu l'habitude en donnerait une interprétation hative et fausse.

Nous penchons personnellement pour cette hypothèse car, comme nous le verrons un peu plus loin, une autre série de faits vient la confirmer. Le lecteur se demandera aussi pourquoi de tels phénomènes furent aussi rarement enregistrés. Il est possible d'apporter une réponse simple qui de ce fait a fort peu de chances d'être la bonne.

Un tel rayonnement agissant au niveau le plus « profond » de l'être humain, ne doit pas manquer de présenter certains dangers(?). Les occupants des « Soucoupes Volantes » se sont toujours efforcés de ne nous causer aucun préjudice, aussi ne doivent-il l'employer qu'avec un maximum de précautions et à titre tout à fait exceptionnel.

Il existe une autre réponse, beaucoup plus stupéfiante et dont nous aurons l'occasion de parler un peu plus loin.

Revenons-en à l'hypothèse d'un rayonnement « parathermique » agissant sur les organes de Ruffini. Théoriquement, un tel rayonnement devrait aussi être en mesure d'exciter les corpuscules de Krause (points de froid) qui ont une constitution analogue. Ce qui, chez les témoins devraient se traduire par une sensation de froid. Or plusieurs faits précis viennent confirmer cette supposition.

25/06/1962 Vérone (Italie).

Vers 1 heures du matin, Mme Maria Périgozzo et ses deux enfants virent de la fenêtre de leur appartement un étrange appareil volant répandant une lumière blanchâtre et verdâtre... Les témoins se recouchèrent.

Vers 3 heures du matin, deux des témoins furent réveillés par UN FROID INTENSE. Ils virent alors une chose verdâtre, transparente et vaguement humanoïde qui se tenait debout dans leur chambre... D'un seul coup, l'apparition s'éteignit.

Le lendemain matin, les habitants du quartier de Vérone où réside la famille Périgozzo affirmèrent avoir eu très froid cette nuit là entre 1 heure et 3 heures du matin. (Personnel Centre Matin du 27/06/1962).

Dans le même ordre d'idées, rappelons simplement pour mémoire l'affaire de Prémanon le 27/09/1954. Ce jour là, le jeune Raymond Romand (12 ans), fut jeté au sol par une pression FROIDE et brutale alors qu'il essayait de « jouer » avec une curieuse créature. Cf. M.O.C. pages 143 à 149).

Il nous serait facile de multiplier les exemples ; mais ils sont tellement nombreux qu'un tel catalogue prendrait une trop grande place. Et puis, là n'est pas le but que nous nous sommes fixés. Nous avons surtout tenu à sensibiliser le lecteur (à défaut de l'avoir convaincu) au fait que les « Soucoupes Volantes » sont capables de truquer, modifier, paralyser... nos organes des sens. C'est donc l'homme qui est concerné au niveau de son cerveau et de sa conscience. Ne perdons jamais de vue que nous ne sommes ce que nous sommes que grâce à nos sens qui nous informent sur le monde extérieur. Des êtres capables de manipuler nos sens (et bien plus encore) sont par là même en mesure de nous manipuler comme de simples marionnettes. C'est révoltant (pour nous), mais c'est hélas ce que prouve toute étude objective du phénomène « Soucoupe Volante ».

Avant d'en terminer avec le toucher à distance, c'est-à-dire celui de la perception des ondes électromagnétiques dans la gamme des infra-rouges, nous voudrions ajouter deux notes :

Note N° 1.

Il est admis que certaines « Soucoupes Volantes » seraient le siège d'émissions ultra-sonores. Or, à certaines fréquences, les ultra-sons ont la propriété de produire un échauffement des corps qui les absorbent. Il serait donc absurde de vouloir à tout prix expliquer l'ensemble des sensations thermiques accompagnant certaines manifestations de « Soucoupes Volantes » au moyen d'une hypothèse unique (celle des rayonnements « para-thermiques »). Peut-être certains effets et sensations thermiques sont-ils effectivement la conséquence d'une émission d'ultra-sons... En tout cas, cet aspect du problème n'est ni à négliger, ni à rejeter à priori.

Note N° 2.

Nous penchons en faveur de l'hypothèse des rayonnements « para-thermiques ». Il y a à cela deux raisons : 1) Cette hypothèse s'insère dans un TOUT cohérent. 2) Il est un fait qu'il ne faut surtout pas perdre de vue, c'est le fait que la majorité des cas de perceptions thermiques se trouvèrent associés à des phénomènes de PARALYSIE (ou de PANNES DE MOTEURS ET ARRETS DE PHARES), c'est-à-dire de phénomènes prouvant DEJA l'existence d'un rayonnement inconnu agissant au niveau du cerveau des témoins (ou au niveau des circuits électriques de leurs véhicules).

SENS SANS CONSCIENCE N'EST QUE...

Le lecteur moyen qui, depuis l'école primaire, a appris que l'homme possède cinq sens pourrait-être satisfait de cette étude et s'en tenir là.

De nos jours, biologistes et physiologistes ne se contentent plus de cette limite. Après avoir soigneusement étudié les animaux, puis les hommes, ils en sont tout naturellement arrivés à se poser la question de savoir combien de sens nous possèdont effectivement.

Nous percevons nos sensations et contrôlons nos mouvements au moyen de notre système nerveux cérébro-spinal... Mais nous n'avons besoin d'aucun contrôle pour par exemple respirer ou digérer. Nous accomplissons aussi bien ces actes lorsque nous sommes éveillés que lorsque nous dormons. Or, les quelques centaines de muscles que nous contrôlons par notre système nerveux volontaire ne sont que quantité dérisoire face aux innombrables micro-muscles et micro-organes d'une infinie complexité et dont le système sympathique (orthosypathique et parasympathique) assure la régulation. Citons par exemple les KILOMETRES de vaisseaux sanguins dont le calibre, c'est-à-dire le débit, doit être ajusté en permanence en fonction des besoins du moment de la consommation locale, selon que tel ou tel organe irrigué travaille ou est au repos... Citons encore les mouvements de la digestion, de l'œsophage à l'intestin... La régulation de la température de toutes les parties du corps... La sécrétion des hormones... Et bien d'autres fonctions dont les savants découvrent chaque jour l'existence. Il se peut donc que notre système sympathique qui doit répondre CONTINUELLEMENT à une infinité de sollicitations, accomplisse en fait une tâche bien supérieure à nos capacités intellectuelles. Et notre cerveau, notre intelligence, dont nous sommes si fiers feraient tomber en panne cette merveilleuse machinerie s'ils venaient un jour à en prendre le contrôle et ce pour la simple raison que nous IGNORONS TOUT du rôle et de la fonction de la majorité des mécanismes mis en œuvre. La nature a bien fait les choses en donnant à la mécanique VITALE de haute précision un système régulateur autonome (sympathique) qui échappe à notre contrôle habituel.

Mais un régulateur aussi précis ne peut agir et prendre des décisions que s'il reçoit en permanence les informations dont il a besoin. Ce qui revient à dire que notre système

nerveux sympathique reçoit en permanence des SENSATIONS PRECISES dont nous ne pouvons pas nous faire la moindre idée. Les savants sont ainsi parvenus à mettre en évidence un sens thermique absolu contrôlant la température du flot sanguin qui parvient au cerveau (nous en avons déjà parlé, son siège est dans le thalamus). Il existe aussi un sens CHIMIQUE absolu renseignant sur les constituants de pratiquement chaque cellule de notre corps. Nous possédons aussi un sens de la posture, à chaque instant, nous sommes capables de prendre conscience de la position de notre corps et de chacun de nos membres, mais inconsciemment, ce sens travaille avec le sens de l'équilibre et nous n'avons pas besoin de penser à nous maintenir debout ou à ne pas tomber lorsque nous marchons. Certains animaux possèdent un sens électrique. Il semblerait que l'homme en possède un aussi puisque chez certains sujets, l'approche de l'orage provoque un énervement. C'est très net chez les enfants par exemple. Certains individus sont peut-être aussi sensibles au champ magnétique terrestre. Nous connaissons en effet des personnes qui ne peuvent pas dormir si leur lit n'est pas correctement orienté...

Donc, dire que l'homme possède cinq sens, c'est simpledment dire qu'il a CONSCIENCE de cinq sens parmi des dizaines d'autres. Et rien de plus.

LE SIXIEME SENS

Voilà une expression galvaudée qui nous déploit beaucoup mais que nous sommes bien contraints d'employer puisque nous allons maintenant traiter d'un sens qui n'est aucun des cinq autres et qui de ce fait arrive en sixième position.

Les récepteurs sensitifs du toucher sont répartis dans la peau. La peau n'est pourtant pas un organe unique. Elle est en fait constituée de deux tissus très distincts : L'épiderme situé en surface et le derme situé en profondeur. L'épiderme est constituée d'une assise de cellules plates, cornées et irriguées par le réseau lymphatique. Le derme au contraire est un tissu conjonctif fibreux et dense. C'est le derme qui contient TOUTES les glandes de la peau (sudoripares, sébacées, muqueuses et mammaire) et TOUS les récepteurs sensoriels du toucher. De plus, il est irrigué par des vaisseaux sanguins. Mais plus que leur apparence, c'est leur origine qui différencie le plus le derme et l'épiderme.

Dans l'embryon, bien AVANT le système nerveux, l'épiderme se forme à partir de l'ectoderme primitif (stade de la blastula) puis le derme se constitue à partir du mésoderme (stade de la gastrula). Le système nerveux, lorsqu'il se forme, le fait à partir de l'ectoderme. Il est donc possible de dire que le système nerveux et l'épiderme ont une ORIGINE COMMUNE. En fonction de cette origine commune, de nombreux physiologistes se sont demandé s'il n'existait pas une liaison intime entre l'épiderme et le système nerveux.

Ce fut d'un domaine longtemps considéré comme maudit, celui de l'hypnose que vint la confirmation. Les plus grands succès de l'hypnose, en matière de guérison, concernent les résultats quasi miraculeux obtenus dans la lutte contre les verrues, eczéma, voire ichtyoses... considérés comme incurables par la médecine (chimique) traditionnelle.

L'hypnose a donc démontré qu'il était possible de contraindre le cerveau à agir sur la peau (épiderme) et ce malgré l'absence (apparente) de nerfs reliant l'un à l'autre. En provoquant l'inhibition de la zone pensante, l'hypnose recréerait donc un état général dans lequel se rétablirait l'intimité primitive de l'être. Le cerveau est une médaille qui a son revers. L'intelligence, c'est aussi la tergiversation, l'analyse, la synthèse... et toutes ces opérations qui prennent du temps et mettent l'être en danger. C'est peut-être pour éviter cette dangereuse perte de temps que s'est produit le court-circuitage dont nous avons plusieurs fois parlé. Court circuitage qui isole le cerveau du système neuro-végétatif et qui ne laisse passer que certaines informations (sensations) ou ordres après les avoir soigneusement filtrés. Pour l'instant, il est encore impossible de dire où se situe la cause et où se situe l'effet. C'est peut être parce que l'intelligence était incapable de diriger la vie de l'être qu'elle a été mise hors circuit... Mais c'est peut-être parce que l'encéphale n'a plus eu à s'occuper des fonctions vitales qu'il a pu développer en lui les facultés de mémoire, de relation, de déduction... pour aboutir à l'intelligence... Ce n'est plus un problème scientifique, c'est une affaire de philosophe et chacun est libre de CROIRE en ce qu'il pense être la vérité, SA vérité...

Pour résumer la situation, nous pouvons dire que l'homme dispose de deux systèmes nerveux. L'un, constitué par le cerveau est en relation avec le monde EXTERIEUR, il est le siège de la conscience et de la volonté. L'autre, le système neuro-végétatif, est en relation avec l'être vivant, c'est-à-dire l'INTERIEUR. Entre ces deux systèmes, il existe une frontière difficilement franchissable que l'hypnose permet pourtant de franchir.

Tout cela semble bien loin du problème « Soucoupes Volantes , et pourtant... Mais reprenons les faits :

10/09/1954 Quarouble (Nord).

Alors qu'il était paralysé, M. Dewilde ressentit dans tout le corps une sorte de picotement, un peu comme les « fourmis dans les jambes ».

17/09/1954 Cénon (Vienne).

Avant d'être paralysé, M. David ressentit dans tout le corps des fourmillements et des picotements, comme s'il avait été électrisé. En même temps, il fut envahi par un malaise.

30/09/1954 Coulommiers-Voisin (Seine-et-Marne)

M. Goujon fût paralysé et ressentit comme des picotements électriques.

05/10/1954 Le Mans (Sarthe).

Plusieurs ouvriers ressentirent des picotements et furent comme paralysés.

11/10/1954 Corbigny (Nièvre).

MM. Gallois et Vigneron ressentirent une « décharge électrique » dans tout le corps tandis que le moteur de leur voiture calait et que leurs phares s'éteignaient.

16/10/1954 Baillolet (Normandie).

Le docteur Robert qui circulait en voiture sentit une commotion « électrique » et un picotement dans tout le corps (moteur calé, phares éteints et semi-paralysie du témoin).

21/10/1954 Pouzou (Charente Maritime).

Un homme et son fils, en voiture, ressentirent une impression d'électrisation jointe à une sensation de chaleur croissante (moteur calé, phares éteints).

27/10/1954 Linzieux

Au passage à basse altitude d'une « Soucoupe Volante », le témoin ressentit des picotements (moteur calé, phares étients).

05/11/1954 La Roche-en-Brénil (Côte-d'Or).

Picotements ressentis, paralysie (affaire douteuse).

08/11/1954 Louplandes (Deux-Sèvres).

M. Chailloux en cyclomoteur ressentit des picotements dans les mains malgrè ses gants (paralysie, moteur calé, phare éteint).

13/11/1954 Buchy (Seine Maritime).

Le témoin ressentit des picotements et fut comme paralysé.

. . . .

Nous arrêtons là ce « catalogue » que nous avons volontairement limité aux phénomènes de type I (Classification Vallée) qui se déroulèrent sur le sol françois pour la seule année 1954.

A travers ces cas, nous découvrons une sensation inexplicable et difficilement exprimable par les témoins eux-mêmes. Ce qu'ils ressentirent et qu'ils comparèrent, foute de pouvoir foire mieux, à une sorte de picotement « électrique » est une sensation qui N'EXISTE PAS à l'état naturel et qu'il est IMPOSSIBLE DE REPRODUIRE artificiellement... Pas même en faisant intervenir des couses électriques. Ni les organes mécaniques du toucher (corpuscules de Meissner), ni les points du chaud (organes de Ruffini), ni les points du froid (corpuscules de Krouse), de quelque façon qu'on les excite, ne sont en mesure de provoquer cette sensation. Seuls les corpuscules de Voter Pocini, profondément disposés dons tout le corps, et qui contrôlent en permanence la pression du song dans les veines et les artères transmettent parfois une sensation analogue. C'est ce que l'on appelle avoir les fourmis, lorsque la circulation interrompue ou ralentie dons certains membres reprend son débit normal.

Nous formulons donc l'hypothèse que le « picotement » ressentit par les témoins serait une sensation propre à l'épiderme (qui rappelons le à la même origine que le système nerveux). Ce serait le fameux sixième sens : le sens épidermique. Nous n'avons qu'une très vogue idée de ce sens dont nous ne prenons que partiellement et occasionnellement conscience, lors par exemple des réactions « épidermiques » de répulsion ou d'attirance. Certains contacts nous hérissent ou nous procurent du plaisir sons que nous soyons en mesure de savoir et d'expliquer exactement pourquoi. Le simple sens du toucher est incapable de provoquer un tel engagement total de tout l'être. Il s'agit donc bien d'un « outre sens. Mois pourquoi, alors qu'à l'état naturel cette sensation ne parvient qu'exceptionnellement à franchir le « filtre » entre le système neuro-végétatif et l'encéphale... pourquoi le franchi-elle si aisément lors de la présence de certaines « Soucoupes Volontes » ?

La réponse à cette question se trouve dons une simple constatation de faits : Dons la quasi totalité des cos, cette sensation fut ressentie alors que le témoin était sous l'influence d'un « rayonnement paralysant ».

Dons une étude précédente portant sur la « paralysie », nous avons démontré que cette dernière agissait directement ou niveau de certaines zones de l'encéphale en produisant une inhibition de la volonté ou de la pensée consciente. Pour nous exprimer d'une outre façon, cela revient à dire que la « paralysie » et tous les outres phénomènes « para-sensitifs » provoqués par les « Soucoupes Volontes » agissent sur notre cerveau de la même façon que l'hypnose.

Dans l'hypnose, un ordre donné par l'hypnotiseur parvient à franchir le « filtre » en profitant de la mise hors course de la volonté consciente. Dons la « paralysie », étant donné que la volonté conscience se trouve aussi plus ou moins onihilée, rien ne s'oppose donc ou franchissement du même « filtre » dons l'outre sens. Une sensation épidermique peut donc alors facilement accéder à la conscience.

Paralysie et hypnose sont donc deux éléments étroitement liés. Nous savons que l'hypnose permet une action inaccoutumée sur la conscience profonde, l'inconscient, la mémoire, le comportement, y compris le comportement post-hypnotique... L'hypnose rend la pensée humaine particulièrement moléoble et offre des possibilités stupéfiantes.

Les occupants des « Soucoupes Volontes » possèdent donc les moyens d'agir sur nous d'une façon similaire et certainement même plus perfectionnée.

N'oublions pas l'enlèvement des Hill le 19/09/1961 à India Head (U.S.A.). Retenus plusieurs heures à bord d'une « Soucoupe Volonte », le couple oublia complètement son aventure et ne put en foire le récit que sous hypnose. Combien de témoins ARTIFICIELLEMENT RENDUS AMNESIQUES y a-t-il de par le monde...

Rappelons nous le cas de M. Masse à Valensole le 01/07/1965, qui une fois paralysé eut la CONVICTION que les êtres qui se trouvaient en face de lui étaient bons...

Et le cos de M. XXX en Aveyron qui, à la suite de sa fantastique équipée du 11/01/1967, avoua à des enquêteurs qu'il ne POUVAIT PAS EN DIRE PLUS ! UNE VOIX INTERIEURE LUI INTERDISAIT DE TOUT REVELER ! Et pourtant, c'est lui même qui avait pris la décision de prévenir les enquêteurs de ce qui lui était arrivé. Alors pourquoi ces « restrictions » ? Cela ressemble étrangement à un conditionnement post-hypnotique... Il fout dire que M. XXX avait été « paralysé », c'est le contraire qui eut été étonnant. M. Masse aussi NE PEUT PAS TOUT DIRE. Il y a là un énorme mystère. Et parfois même cela va encore plus loin. Certains témoins ne ressentirent que le picotement électrique et ne constatèrent rien d'outre d'anormal. Or pour ressentir un tel picotement, il FALLAIT qu'une partie de leur cerveau soit en état d'inhibition. Cela revient à dire que le cerveau de ces témoins fut « façonné », « trafiqué » à leur insu. C'est à la fois affolant et révoltant.

CONCLUSION

Il est temps maintenant de conclure cet article, mois cette conclusion ne concerne pas que cette étude, elle a valeur générale.

Nous ne devons pas nous leurrer. Tous les phénomènes « para-sensitifs » que nous avons essayé de dénoncer, les sensations épidermiques, la « paralysie », les fausses visions et les faux souvenirs, les comportements imposés aux témoins (momentanés ou à long terme), tout cela ne constitue que l'aspect superficiel et pourtant déjà difficilement décelable de toute une série de « manipulations ».

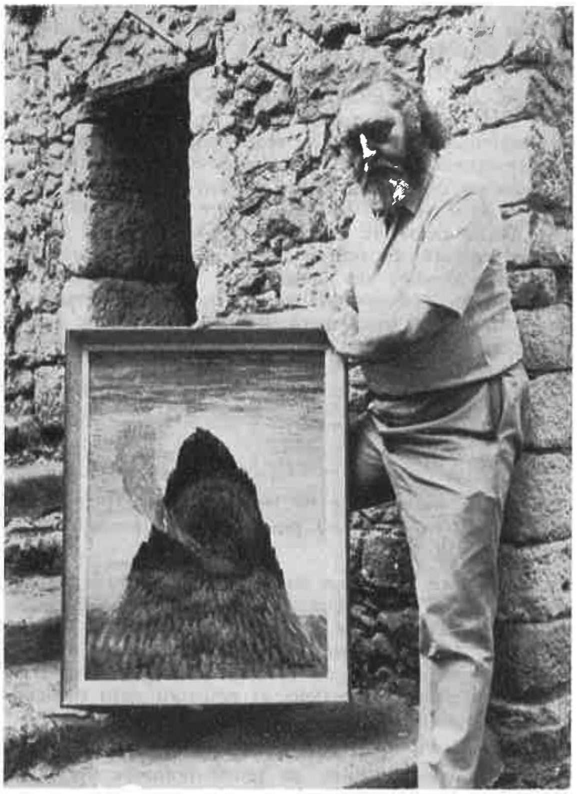
Le phénomène « Soucoupes Volantes », ce n'est pas (ce n'est plus) une histoire de petits hommes verts qui sortent d'engins lumineux en forme de vaisselle. D'ailleurs, depuis quelques années, les apparitions de « Martiens » se sont faites de plus en plus rares, tondis que les « Soucoupes Volontes » tendent de plus en plus à apparaître sous la forme de simples boules lumineuses sons structures matérielles apparentes mais aux comportements de plus en plus déroutants...

Le phénomène « Soucoupes Volontes », c'est avant tout quelque chose qui se manifeste au plus profond de notre être. C'est notre « AME » qui est concernée, le reste n'est que... folklore !

Pour reprendre un terme biblique, c'est l'HOMME EN TANT QU'IMAGE DE DIEU qui se trouve impliqué... Que l'on soit croyant ou non, cela change peut être la façon (le vocabulaire) de dire les choses, mais cela ne change ni LES FAITS, ni l'éternelle question :

POURQUOI ?

LE PEINTRE KERLAM OBSERVE UN O. V. N. I.



Kerlam n'est pas seulement un artiste peintre de talent ; il est aussi pénétré d'ésotérisme, de symbolisme et la queste initiatique ne lui est point inconnue. J'ai relaté dans mon « LIVRE DU PARANORMAL » l'étrange protection occulte dont lui et la romancière (ésotériste elle aussi) Christia Sylf (1) ont bénéficié lors d'un accident de voiture qui, sans cette protection, eût été catastrophique.

Le mercredi 22 août 1973, à 22 h 28, Kerlam « prenait le frais » (tout relatif par cette nuit très chaude) dans la courette de sa maison, rue du Château. A la verticale de Saint-Montan, venant du Sud et se dirigeant vers le Nord, apparut un point lumineux de couleur orangé, de la grosseur apparente d'une étoile de 3e grandeur. Cet objet accusait une trajectoire en zigzag, presque régulière, avec des angles très nets et sans à coup, de 5 à 10° autour d'un axe rectiligne Sud-Nord.

L'altitude apparente était très élevée et la vitesse apparente de l'objet très grande puisqu'il parcourut le quart de l'hémisphère céleste, visible en trois secondes environ (durée de l'observation) ; le ciel sans Lune était sombre mais limpide, les étoiles bien visibles.

Mais peut-être d'autres personnes ont-elles observé cet objet ? Dans l'affirmative, le C.F.R.U. serait évidemment reconnaissant d'obtenir leur témoignage. J'ajouterai simplement que mon ami Kerlam, tout artiste qu'il soit, a les pieds sur la Terre et « les yeux en face des trous » ; en conséquence, les négations « élucubratives » des ultra-rationalistes invoquant quelque ballon-sonde « ivre », circulant en zigzag, nous paraîtraient aussi convaincantes que les histoires de plasma et autres fariboles chères aux « imbéciles à grande gueule » dont parlait Jean Cocteau, dans la préface qu'il me fit l'honneur d'accorder à mon ouvrage « Black out sur les S.V. » !

Jimmy GUIEU

(Chef du Service Enquête C.F.R.U.)

(1) Rappelons que Christia Sylf est l'auteur de « **KOBOR TIGAN'T** », « **Le REGNE DE TA** » et de « **MARKOSAMO LE SAGE** », publiés chez Robert Laffont.

LA CLE DES UNIVERS PARALLELES

par A. BONELLI

La géométrie euclidienne a régi les lois de notre univers et a suffi à faire progresser les techniques pendant des siècles.

L'apparition de la notion de géométries différentes, vers la fin du siècle dernier, a paru pure spéculation intellectuelle, basée sur des données hypothétiques et des nombres abstraits. Jugement valable seulement jusqu'au jour où, sorti de notre environnement planétaire, il a bien fallu nous rendre à l'évidence : les lois qui régissent l'univers ne sont pas les mêmes que celles qui conditionnent notre planète. Dans l'espace, le plus court chemin pour aller d'un point à l'autre n'est plus la ligne droite, et le postulat d'Euclide perd son sens.

Par contre, les théories de Riemann et Lobatchewski collent très bien aux techniques spatiales et permettent de progresser.

La traduction du plan non euclidien de Lobatchewski se retrouve dans une surface possédant les propriétés de la sphère. La géométrie euclidienne tridimensionnelle représente dans cet optique un cas limite.

Les bases fondamentales de la géométrie (lignes, plans, droites), deviennent des abstractions d'entités matérielles. Les résultats obtenus par l'interprétation actuelle et les applications des géométries non euclidiennes ne sont pas susceptibles d'une représentation en tant qu'entités de l'espace habituel à trois dimensions, mais sont les seules valables si l'on représente un espace de dimension finie supérieure à trois, ou de dimension infinie.

Dans l'interprétation et l'étude des axiomes des géométries de Lobatchewski, notre univers apparait comme inscrit sur une surface à courbure constante positive qui devient la sphère universelle. Reprenant cette théorie, Riemann définit des espaces différents, qui, sous le nom d'espaces, de Riemann, sont la plus grande découverte de tous les temps et place leur auteur au niveau d'Euclide. L'un définissant les lois qui nous régissent dans notre univers, l'autre posant les bases d'une connaissance qui nous conduira aux univers parallèles.

L'univers s'inscrit sur la surface d'une sphère et tout ce qui en fait partie est dans l'impossibilité de s'en évader, le plus court chemin devient la courbe, et la somme des angles du triangle est nécessairement supérieure à 180°. La ligne droite dans ce cas devient hypothétique, les trois dimensions qui sont la base de tout ce qui nous entoure demeurent une réalité applicable pour un point donné de l'univers, et par extension pour l'infinité des points qui le constitue, alors que l'ensemble s'inscrit dans un continuum Espace-Temps qui détermine une quatrième dimension.

L'univers ainsi défini résulte de l'intégration des dimensions euclidiennes dans le continuum universel.

Cette notion d'univers courbe où tout s'inscrit sur la surface peut être discutée car, qui dit surface, dit nécessairement deux faces. L'on peut en effet se demander de quoi est constituée l'autre face.

Les Américains et les Russes sont parvenus à créer des atomes d'antimatière d'hélium et de deutérium dont la charge des électrons est positive, ces antiparticules au contact de particules inversement chargées, s'annihilent en dégageant une grande quantité d'énergie.

La matière et l'antimatière peuvent se comparer à un visage et son reflet dans une glace, l'un ne peut se concevoir sans l'autre, et la disparition de l'un entraîne l'anéantissement de l'autre.

L'autre face de notre univers est constituée par un anti-univers qui si on le translate engendre une désintégration des deux composants. La traduction imagée de ce phénomène peut se retrouver dans la structure de l'anneau de Moebius qui, par torsion hélicoïdale, perd une de ses faces. Ce mystère de la géométrie dans l'espace se trouve ainsi ramené à sa juste valeur : celle d'un exemple fictif.

(suite p. 14)

Courrier des lecteurs - L'X-Ologie a-t-elle un avenir ?

La 6e partie de « L'ufologie a-t-elle un avenir ? » a provoqué un choc chez certains lecteurs, ce qui nous a valu une recrudescence de courrier. Les éloges voisinent avec les critiques, mais ce qui nous a paru grave, c'est que de nombreux lecteurs ont interprété la partie relative à la détection électromagnétique (D.E.M.) comme le coup de pied de l'âne décoché à nos confrères de LDLN. Ce n'est pas le cas d'Aimé Michel avec qui nous commençons, et qui nous écrit :

« Bravo ! Vous avez l'esprit philosophique, et vous avez bien compris le sens de « Passport to Magonia », du mimetisme, etc... (OURANOS n° 8).

Quelques observations seulement :

1) **Les détecteurs et leur rendement.** Je ne discute pas le fond du problème, qui est très compliqué.

Mais quand vous concluez, d'une façon générale, que 3,6 % de résultat équivalent à un échec scientifique ; **non.** D'innombrables dispositifs expérimentaux ont un rendement très inférieur ; par exemple, dans les chambres à bulles, la détection de certaines particules est obtenue avec un rendement de 0,0001 % et même moins ; par exemple en génétique l'obtention de certaines mutations, etc, etc... 3,6 %, c'est **très bon,** au contraire, scientifiquement.

2) - (1)

3) Pourquoi ne citez-vous pas les excellents résultats de Claude Poher ?

4) Le phénomène Ufo garde son originalité. Elle est difficile à définir, mais cela est dû à notre ignorance. On ne sait pas ce que sont les S.V., mais on sait les reconnaître quand la description est suffisante ».

Aimé Michel

Réponse :

1) Remarquons qu'Aimé Michel ne conteste pas — dans ce texte tout au moins — mon opinion concernant les résultats de la D.E.M., mais le fait que je considère comme un échec scientifique un résultat de 3,6 %. Effectivement, Aimé Michel à raison. La nécessité où je me trouve de condenser au maximum mes articles m'ont amené à exposer le problème à l'envers. Je vais donc le développer dans réponse générale qui suivra la seconde lettre.

3) Je ne les ai pas cités parce que je ne les connais pas, à part les courbes figurant dans le n° 307 de « Sciences et Avenir » (page 711) et la note publiée en page 5 du n° 33 de « Phénomènes Spaciaux », annonçant une publication ultérieure de certains résultats de l'étude de Claude Poher. C'est là le drame du chercheur bénévole qui ne peut prendre connaissance de tout ce qui se publie.

4) Oui. Voir la suite (à venir) de « l'X-ologie a-t-elle un avenir ? ».

La seconde lettre est de M. Thierry VIDAL, de Perpignan. Nous l'avons retenue parce qu'elle regroupe l'ensemble des critiques et questions que nous ont adressées nos lecteurs.

— « Comment peut-on conclure à l'échec complet de la détection magnétique en citant les chiffres suivants dans son article :

— Seuls 2 cas sur 87 (50 + 37) sont réellements décevants puisqu'ils n'ont permis aucune observation alors que le ciel était dégagé et l'observateur présent.

— En 68-69 environ 400 détecteurs devaient être en service (2). Il y a eu 332 observations recencées et 87 appels « seulement » concluez-vous ! Mais combien de paires d'yeux étaient disponibles en 68-69 alors qu'il n'y avait que 400 détecteurs sur toute la France ! Faites les pourcentages.

— Personnellement de ces chiffres je ne retire pas du tout la conclusion que l'échec est complet dans ce sens mais qu'ils sont un très bon début comparé aux moyens mis en œuvre (qualité, nombre et prix des détecteurs) et qu'il faut continuer dans cette voie encourageante pour une nouvelle génération de détecteurs (perfectionnements, nouveaux principes, prix plus élevés malheureusement) comme l'a conclu l'organisme que vous critiquez tant ; et non pas l'arrêt de la réalisation de la station dauphinoise de détection.

Je note aussi avec étonnement que, sur sa lancée, M. F. Consolin, trouvant qu'aucune statistique acceptable n'est encore sortie des ordinateurs, prône la mise en sommeil de la collaboration d'OURANOS à la constitution de fichiers destinés à être traités par l'informatique. Bien que le premier point soit discutable ; quelle résignation !

Je m'étonne que suite à tout cela OURANOS, par la voix de M. Consolin, ait d'ores et déjà fait son choix ; non sur la solution (c'est là le seul point positif de l'exposé à relever) mais sur la voie dans laquelle on doit uniquement effectuer des recherches pour trouver cette solution au problème de l'Ufologie. Mais si le terme perd sa raison d'être j'espère qu'il ne figurera plus en couverture du n° 9.

En fait comme vous pouvez le voir le seul point choquant est, d'après moi dans cet exposé, le fait d'abandonner toute une série de recherches en critiquant les efforts faits et continués par d'autres organisations sur des bases très faibles ou du moins une base générale très faible « l'incohérence des observations » « le non aboutissement fort discutable des recherches ».

L'hypothèse de M. Consolin est très valable, la spécialisation dans cette voie d'OURANOS n'est pas discutable, c'est bien ! Mais quel dommage d'essayer en même temps de détruire ce que les autres font de constructif. Dommage aussi d'éliminer tant de champs d'investigation sur une intuition peut-être heureuse !

Tout cela n'empêchera pas de continuer à être un supporteur d'OURANOS (3). Je ne suis pas contre la spécialisation même basée uniquement en dernière analyse sur une intuition mais je regrette les critiques maladroites des confrères, sur ces mêmes et seules bases ! »

Réponse :

Je ne saurais trop recommander de lire **attentivement** un article afin de bien l'assimiler, avant de bondir sur son stylo à bille. Ne laissez pas l'arbre cacher la forêt. Il est vrai que dans cette affaire, je suis un peu fautif, car c'est moi qui ai commencé. Cherchant à mettre en relief certaines idées, je les ai fait imprimer en caractères gras... manœuvre qui a trop bien réussi puisqu'elle a contribué à escamoter le reste des phrases. Je vous invite donc à revoir le début de la 6e partie de « l'Ufologie a-t-elle un avenir ? » (OURANOS n° 8) la fin de la première colonne de la page 10. J'y écrivais que nous avions mis certaines activités en sommeil **jusqu'à ce qu'on y voie un peu plus clair, car, etc, etc...** Pourquoi cette décision ? Je ne peux vous répondre complètement car cela découle de ce qui est indiqué page 15, bas de la première colonne. Mais lorsque ces lignes paraîtront, je pense que vous aurez bien assimilé et intégré cette 6e partie et que la raison vous en paraîtra évidente. Je développerai toutefois un aspect de cette question. Pour cela je vous invite à revoir l'article précédent (5e partie, page 12, 2e colonne, dernier paragraphe). En fait, il vous faudrait relire **la totalité** déjà publiée de « l'Ufologie a-t-elle un avenir ? ». Au cours de ces dernières années, j'avais été frappé par le fait qu'aucune hypothèse n'expliquait **tous** les aspects du phénomène UFO. Cela commença il y a une vingtaine d'années, lorsque j'appris l'extrême ancienneté du phénomène, par les réflexions figurant dans « l'Echelle de Jacob ». Puis il y eut l'affaire Blondeau. Puis les questions citées plus haut (5e partie). C'est la lecture de « Passport to Magonia » qui m'apporta la clé de l'énigme, ce qui me fut confirmé à l'époque par Aimé Michel.

Mais une hypothèse de travail doit servir à permettre des vérifications. Et c'est en celà que je repris le problème de la D.E.M. C'était il y a un an, donc bien longtemps avant la parution de l'ouvrage « Mystérieures Soucoupes Volantes » (M.S.V.). Je consultai donc une collection LDLN (disponible à partir du n° 100) et y trouvai les chiffres publiés dans l'article de M. Michel MONNERIE. Mais la nécessité d'être bref m'amena à simplifier mon exposé et à escamoter une partie de mon raisonnement.

Quant à LDLN, si j'ai cité ses chiffres, c'est pour la raison évidente **qu'il est le seul groupement à avoir commencé ce travail suffisamment tôt pour pouvoir obtenir des résultats et les publier.** J'avais pourtant pris la précaution d'écrire :

« personne ne s'avisa — **pas plus moi que les autres** — etc. (page 10, 2e colonne). Et plus loin à propos de la signification des pourcentages :

« (en réalité il faudrait connaître le nombre d'observations visuelles rapportées par la zone « couverte » par ces détecteurs (page II, 1re colonne).

Je déplore, comme un nombre toujours plus grand de

---

(1) Cette deuxième observation d'A.-Michel concerne la partie à venir (7e partie). C'est pourquoi je l'escamote jusqu'à la prochaine fois.
(2) Puisque 430 début et milieu 70.
(3) Comme je le suis des autres organismes de recherches français.

lecteurs, qui appartiennent parfois à plusieurs groupements, l'absurde rivalité inter groupements ufologiques. Mais heureusement, cette rivalité touche à sa fin. De plus en plus, des rédacteurs d'articles signalent des travaux effectués par leurs collègues d'un autre groupe. Et dans le dernier numéro de P.S. (n° 37, septembre 73) M. René FOUERE signale dans la rubrique « Publications signalées » dernière page de couverture) : à propos de l'ouvrage « Mystérieuses Soucoupes Volantes », que : « M. Fernand LAGARDE, d'une part, MM. René OLLIER et Michel MONNERIE, d'autre port, nous ont fait présent d'exemplaires aimablement dédicacés, de cet ouvrage... ».

Revenons à la D.E.M. Elle peut servir à deux fins (page 11 bas de la première colonne). Si l'appareillage donne un résultat **quantitatif,** toute observation est bonne, même si on ne voit pas d'UFO, **car l'étude des résultats permettra de comprendre de quoi il s'agit.** Mais s'il ne donne qu'un résultat **qualitatif,** (détection de la présence d'un UFO) ce résultat ne sera valable qu'à une condition que nous allons examiner maintenant.

Pour celà, nous allons établir une comparaison avec un « problème connexe », celui de la parapsychologie.

Entre la fin du 19e siècle et le début des années 30 de celui-ci, des savants de renommée internationale y consacrèrent une partie de leur temps. Il ne sortit rien de leurs travaux car aucune méthode scientifique efficace ne fut trouvée qui permit de se prononcer **à coup sûr** sur l'authenticité des faits observés. C'est alors que le professeur J.B. RHINE imagina la méthode que l'on sait (appliquée à une branche de l'imbroglio parapsychologique : **la divination**).

Cette méthode permit de découvrir que cette faculté était très répandue (tout au moins dans le milieu universitaire qui n'est pas forcément représentatif de l'ensemble de la population). Cette faculté pouvait fonctionner pratiquement à volonté ce qui lui permit de tomber dans le champ d'investigation de la méthode expérimentale.

Comparons avec nos détecteurs. Ils furent conçus, rappelons-le, pour accroître le nombre des observations de soucoupes volantes. Or, tout nouvel appareillage scientifique doit d'abord d'être étalonné. Si chaque appel de détecteur, coïncidant avec un ciel dégagé — l'observateur étant présent — avait aussi coïncidé avec une observation visuelle d'UFO, on aurait pu conclure, après un certain nombre d'observations positives, que le système était efficace à presque 100 %. Ce qui aurait signifié que les 87 appels de détecteurs auraient correspondu à 87 passages d'objets à travers la zone couverte (dont, répétons-le, nous ne connaissons pas la superficie). Mais sur les 14 fois où le témoin put observer le ciel, il suffit que, par deux fois, il ne vit rien, pour qu'on ne puisse établir de corrélation sûre entre le fonctionnement du détecteur et le passage d'un UFO. **(Affirmer** que la soucoupe était présente mais protégée par un dispositif d'invisibilité n'a aucun sens au point de vue scientifique, puisque ce sont justement des faits de ce genre que l'on voudrait connaître).

Pratiquement, cela signifie qu'à part les douze cas d'observation visuelle, nous ignorons ce qui a fait fonctionner le détecteur. Car dans un cas au moins — je ne possède malheureusement plus la référence (4) — le déplacement de l'aiguille de la boussole dura plusieurs heures. D'autre part M. Michel MONNERIE remarque dans son article que l'on observe un excès d'appels dans les départements industrialisés (M.S.V. page 249).

Et j'en arrive au dernier point. Qu'est-ce qui nous a conduit à mettre en sommeil nos recherches **jusqu'à ce qu'on y voie un peu plus clair ?** C'est une évidence qui découle **immédiatement** du sens de « Passport to Magonia », à partir du moment où on l'a compris (et je vous renvoie à l'appréciation d'A. Michel, au début de ce courrier des lecteurs).

Au cours de la vague américaine de 1897, les vaisseaux aériens n'étaient pas tous semblables, comme nos soucoupes actuelles ; celui vu et dessiné par le Capitaine HOOTON était doté d'un système de propulsion bizarre et **qui ne pouvait pas faire mouvoir le vaisseau** alors que celui-ci réalisait les mêmes performances extraordinaires que nos modernes S.V. Les passagers de l'époque étaient « déguisés » en Américains de l'époque, **mais pas tous car certains sont décrits** comme hideux et inhumains. Au cours des 25 ans écoulés, **ils** se sont fait passer pour des extraterrestres, **mais pas tous** car certains étaient des humains normaux parlant la langue des témoins.

Les occupants des S.V. ont fait l'objet de plusieurs études. Outre celle de M. Jader U. PEREIRA déjà citée il faut mentionner, dans LDLN :

« Les occupants des M.O.C. et leur comportement par Mme Geneviève VANQUELEF (5) et « Les données Biométriques dans 19 cas d'occupants des M.O.C. » par Vicente Juan BALLESTER-OLMOS (6). Ces occupants ont été classés suivant leur morphologie avec des variantes à l'intérieur d'une classe portant sur des points de détails. Parfois ils s'adressent au témoin dans sa langue (les « Martiens » de Gary WILCOX parlaient un « anglais suave »). D'autres ne lui parlent pas mais conversent entre eux par jappements ou grondements (Maurice MASSE et Antonio VILLAS-BOAS). Ceux de type humain s'adressent parfois au témoin dans sa langue **mais pas tous,** car certains utilisent un langage inconnu.

Commentant tous ces faits, Jacques VALLEE remarque qu'à chaque époque, « ils » prennent l'aspect (ainsi que leur véhicule) que l'on s'attend à leur voir prendre, en fonction du contexte technique ou scientifique populaire de l'époque. **Mais cela aussi n'est pas toujours vrai,** comme on le verra dans la suite de « L'X-alogie a-t-elle un avenir ? ».

Donc les S.V. présentent certaines caractéristiques que l'on s'attend à trouver sur des vaisseaux extraterrestres. Elles créent un champ de force qui aspire la terre au-dessous d'elles et provoquent la formation, loin au-dessus, d'un « cumulus agité » comme l'appela le Capitaine PLANTIER qui vérifia le phénomène après avoir énoncé son hypothèse.

De nuit, elles sont entourées d'une gaine luminescente, **mais pas toujours.** Parfois on détecte une radioactivité au sol après un atterrissage, **mais pas toujours.** On observa, vers l'époque où il était mis au point en laboratoire, des faisceaux qui ressemblaient à celui d'un laser continu à l'hélium-néon. (Boiandi, Papouasie - 26 juillet 1959. Signalé dans le premier numéro de « Phénomènes Spaciaux » et dans le 4e numéro spécial de la F.S.R. « UFOs in Two Worlds »).

Il y eut aussi ce fragment de « verre minéral » (de l'orthosilicate de magnésium) détaché d'une S.V. mitraillée par un chasseur américain en juillet 1952, et qui contenait « des milliers et des milliers de sphères de 15 microns » (Frank EDWARDS « Les Soucoupes Volantes affaire sérieuse » p. 82-83) à l'époque où les laboratoires terrestres étudiaient le renforcment des matériaux par des sphères d'alumine, des fibres cristallines diverses ou des monoscristaux en fibre.

Nous savons maintenant que les caractéristiques des objets et des êtres sont soit un camouflage, soit les éléments d'un spectacle et l'examen des faits du passé montre que ces éléments n'ont rien à voir avec le fonctionnement des objets. Lorsqu'on se rappellera que parmi les attributs d'un vaisseau spatial extraterrestre, tel qu'on l'imagine en cette seconde moitié du 20e siècle, figure **aussi** un champ magnétique...

F. CONSOLIN

(4) Dans tous les cas il s'agit de faits publiés par LDLN.
(5) LDLN nos 115 et 116
(6) LDLN no 127.



(Dessin de F. Schaefer)

LES OBSERVATIONS DANS LE MONDE

Juillet :

ARGENTINE

- **Les 9 et 10 à Mar Del Plata** — Entre lundi 18 h 30 et mardi 3 h 30, un OVNI a évolué au-dessus de la ville de Mar Del Plata.

Trois jeunes gens qui se présentèrent à la correspondance du journal « La Nacion », affirmèrent que, à 18 h 30, de nombreuses personnes se trouvant en ville purent apercevoir un objet passer à très basse altitude. Peu après 19 h 15, le même objet, possédant des hublots à travers lesquels on pouvait voir des ombres en mouvement, pu être de nouveau observé en d'autres points de la ville. Cet engin dégageait une lumière très puissante et des éclairs rouge-orangés de sa partie inférieure. La partie supérieure ressemblait à un dôme. L'objet a pu être observé, par un des témoins avec un télescope (Urano 100 grossissant 200 fois, par lecteur radial). Ce même témoin, en compagnie d'un ami cette fois, put voir, le lendemain mardi, l'objet disparaître en se dirigeant vers la mer. (« La Nacion » du 11/07/73, transmis par P.B. de Noirmoutier).

Septembre :

- **Le 28 entre Mendoza et San Juan** — Trois automobilistes et un camionneur qui voyageaient, de nuit, de Mendoza à San Juan, déclarèrent avoir vu un OVNI se déplaçant vers l'Ouest. Ils rapportèrent le fait à la police et ce qu'ils dirent coïncidait. Un des témoins, professeur des finances à l'Université de San Juan, put expliquer plus en détails le phénomène. Lors de son observation le témoin pensa tout d'abord à un avion mais constatant l'intense luminosité, le tracé bizarre de la trajectoire de l'objet, il compris qu'il se trouvait en présence de quelque chose de non-commun. L'engin, aux dimensions considérables, de forme triangulaire, dégageant une lumière vert-émeraude, se déplaçait vers l'Ouest à grande vitesse jusqu'à ce qu'il disparut derrière une montagne. Le témoin, à San Juan, se renseigna sur un éventuel passage de comète afin de dissiper tout doute sur ce phénomène. (« La Nacion » du 30/09/73, transmis par P.B. de Noirmoutier).

- **Le 4 à Athens (Georgie, U.S.A.)** — Un automobiliste, rapportant le fait à la police d'Athens, déclara qu'un étrange appareil lumineux était descendu du ciel à une vitesse vertigineuse avant de s'arrêter à 5 mètres de sa voiture en émanant des éclairs orangés. Des mésaventures similaires furent signalées parallèlement par des soldats, des journalistes et des gendarmes. Selon la quasi-totalité de ces rapports d'observations, les objets lumineux stationnaient dans les airs avant d'amorcer un mouvement grâce à une formidable accélération. (Rapport de Francis Schaefer).

- **Le 12 à Annecy, entre 14 heures et 19 h 30** — Un objet mystérieux a été signalé dans le ciel d'Annecy, par de nombreux témoins, le 12 septembre. 3 observations à la lunette ont put être faites et une photo a été prise et publiée dans le « Progrès ».

L'objet, qui prit plusieurs formes (triangle, raie, etc...), était de couleur jaune-orangé et brillant à la base. Il resta longtemps immobile en pivotant sur lui-même puis, vers 19 h 15, il disparut en diminuant d'intensité. Très bonnes conditions d'observations ; ciel clair et dégagé. (« Le Progrès » et rapport d'un témoin, M. G.L. d'Annecy).

Octobre :

- **Le 15 à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) vers 21 heures** —

Plusieurs personnes ont observé une boule lumineuse rouge se déplaçant au niveau du sol, d'Ouest en Est. Sur une ligne d'une dizaine de km. Des traces de feu sont apparentes et des buissons sont partiellement brûlés. Tous ces effets, occasionnés en une dizaine de secondes, sur une telle longueur de trajet, dénotent une vitesse de déplacement énorme.

S'agissait-il d'un orage en boule ? (Un globe lumineux apparaît soudain, se déplaçant au-dessus du sol et sur les objets). Un tel phénomène est toutefois rare. (Transmis par M.G. de Saint-Nazaire).

- **Le 20/21 Ile de Ré, vers 19 h 15** — Au-dessus de l'île de Ré on pouvait apercevoir, à faible hauteur, une lueur extrêmement intense qui passait du bleu ou du blanc au rouge, alternativement. Cette lueur se déplaçait très légérement vers le Nord. Il était impossible de distinguer autre chose que ce point qui brillait davantage qu'une étoile de première grandeur. Le phénomène a duré environ trois-quarts d'heure et donnait l'impression d'un incendie, mais étant donné l'altitude, on ne pouvait que conclure soit à la présence d'un objet volant, soit à un phénomène céleste. Vers 20 h 10, la lueur a brutalement diminué d'intensité et l'objet parut se rapprocher de la terre. (« Ouest-France, Vendée-Ouest », transmis par P.B. de Noirmoutier).

- **Etat d'Ohio, U.S.A.** — 4 étranges lumières d'origine inconnue ont été photographiées, de nuit, par un journaliste américain. Dans le même temps la police locale recevait plus de 150 appels téléphoniques de témoins.
Le gouverneur de l'état d'Ohio, John Gilligen, déclara avoir vu également ces lumières et ce pendant 35 minutes. (« Diario de Lisboa » du 21/10/73).

- **Le 26 à Sainte-Maxime (Var), vers 7 h 15** — C'est pai temps très clair qu'un OVNI a put être observé dans le ciel de Sainte-Maxime par plusieurs dizaines de personnes en ville, ainsi qu'un témoin placé à quelques km de là. L'objet très brillant, en forme de lanterne et pointu à sa base, stationna dans les airs pendant plus d'une heure à une altitude évaluée à environ 300 mètres. Vers la fin il se transforma en deux boules lumineuses qui elles-mêmes disparurent pour donner naissance à un triangle argenté, puis à une sorte de cylindre et l'objet finit par se désintégrer. (« Nice-Matin » du 27/10/73 et rapport d'un témoin, M. J.S. de St-Raphaël).

- **Le 27 près de Chantonnay (85), 20 à 21 heures** — Passant en voiture près de Chantonnay, le témoin vit une lumière jaune très intense, à assez basse altitude. Cette grosse lumière, se déplaçant à grande vitesse du Sud-Ouest au Nord-Est, s'est brusquement arrêtée, sans ralentissement préalable, en plein ciel. Puis au bout de 2 ou 3 secondes elles est repartie en direction du Nord-Est à la même vitesse, avec toutefois une certaine lenteur au redémarrage.

Octobre :

- **Le 27 à Caen, à 19 h 25** — Le témoin (âgé de 18 ans, faisant partie d'un groupe de jeunes Caennais passionnés d'astronomie et de phénomènes divers) se trouvait sur sa terrasse ce qu'il fait très souvent, et regardait le ciel (une sorte de permanence que pratique le groupe). Un objet de forme triangulaire très aplati, silencieux et de couleur jaune pâle passa « à une altitude que j'estime assez basse », explique-t-il. Cela dura environ 10 secondes. Quelques instants plus tard, le témoin crut rêver : « Une véritable formation de deux groupes d'objets semblables disposés en forme de V passa au-dessus de moi, venant de derrière ma maison, pour disparaître environ cinq secondes plus tard par-dessus le toit de l'habitation d'en face ». (« Ouest France Vendée Ouest du 30/10/73).

- **Le 30 à La Spezia (Italie)** — Un objet sphérique entouré d'un rayonnement lumineux descendit du ciel à grande vitesse et en pleine nuit sur la ville de La Spezia. A cet instant précis, une panne de courant plongea une partie de l'agglomération dans l'obscurité. Les services res-

ponsables dans les centrales enregistrèrent une diminution de tension inexplicable et inexpliquée !

Un jeune étudiant prétend avoir photographié l'étrange objet flamboyant alors qu'il se trouvait sur une colline haute de 745 mètres. Lui et deux autres étudiants déclarèrent : « Nous nous sommes précipités sur le sol en raison de la panique qui s'empara soudain de nous ; le disque rouge feu plafonna 2 ou 3 secondes juste au-dessus de notre corps ! ».
Le sous-chef de la police locale explique : « Nous avons remis la photographie aux autorités militaires. Nous ne devons pas tomber dans la rêverie et SOMMES OBLIGES de considérer cet objet comme un appareil de provenance purement terrestres ». (Communiqué transmis par différentes agences de presse).

- **Allemagne** — Disque lumineux observé dans 4 localités d'Allemagne par plusieurs témoins dont le chef de la police du secteur, qui plaça l'affaire dans le cahier journalier. Evolutions diverses (cercles et zig-zags). L'appareil fut observé parfois à 300 mètres à peine. (« Bunte Revue » du 31/10/73 transmis par FS/CFRU).

- **Le 31 à Bogota (Colombie)** — Plusieurs points assez gros et lumineux, sont apparus dans le ciel de Bogota. Cela provoqua une avalanche d'appels téléphoniques dans les salles de rédaction des journaux et des stations radio de la ville.

  La confusion régnait dans le trafic urbain car les automobilistes, les chauffeurs de car etc... s'étaient arrêtés pour observer le phénomène. (« Diario de Lisboa » du 31/10/73).

Novembre :

- **Nord du Guatemala** — Depuis mardi 30 octobre a été signalé la présence de nombreux OVNIs dans les cieux du Nord du Guatemala, selon les publications de la presse.

  Décrits par des témoins comme des disques de couleur argentée ces objets lumineux ont été la cause de grande inquiétude chez les paysans guatelmaltèques. (A « Capital » du 2/11/73).

- **A Bahia Blanca (Argentine)** — Le témoin, un camionneur âgé de 24 ans, se trouvait sur la route à changer une route de son camion quand il vit une « soucoupe volante » extrêmement brillante qui « le paralysa ». Aussitôt après sont apparus 3 êtres de forte taille, blonds, habillés de costumes blancs d'apparence métallique et portant des gants « d'amiante ». Un des êtres regarda « doucement » le témoin et ce dernier s'évanouit.

  Le camioneur se réveilla à l'hôpital, y resta une semaine sans voix résultat d'un traumatisme nerveux. En plus il constata que trois mots étaient tatoués sur son bras gauche. (« Diario de Lisboa » du 2/11/73).

- **Le 1 à Vila Real de Santo Antonio, vers 21 heures** — Vers 21 heures de nombreuses personnes, parmi lesquelles notre correspondant, passagers d'un ferry-boat, ont observé deux objets lumineux qui planaient dans l'air, un du côté de la rive portuguaise, le plus lumineux, et l'autre du côté de la rive espagnole.

  Les témoins ont vérifié que l'éclat des objets était différent de celui des étoiles et se déplaçaient vers l'océan. Vers la même heure sortaient en mer plusieurs bateaux de pêche parmis lesquels le chalutier « SUL » dont le patron affirme avoir vu le dit objet qui, d'ailleurs l'avait suivi pendant trois heures.

  A un moment donné, le patron du chalutier alluma un petit projecteur qu'il dirigea vers l'objet puis l'éteignit. A cet instant précis l'étrange appareil illumina entièrement le chalutier ! Le temps que le patron prévienne son mécanicien, l'objet s'éloigna et disparut à l'horizon. (« Diario de Noticias » du 2/11/73).

- **Le 6 à Brunstatt (banlieu de Mulhouse), 18 h 47** — A 18 h 47 très exactement plusieurs personnes ont pu apercevoir, dans le ciel de Brunstatt, deux OVNIs, éclairés d'une lumière orange, faisant route en direction d'Altkirch... et s'éteindre subitement l'un après l'autre. («L'Alsace » du 7/11/73, transmis par F.D.).

- **Le 8 à Nîmes vers 20 heures** — Un témoin, ses parents et des voisins ont aperçu à St-Cézaire (Sud de Nîmes) un objet en forme de cigare ayant à son extrêmité un point rouge (ce qui provoquait une traînée jaune-rouge avec le déplacement de lengin), se déplaçant à grande vitesse — à assez basse altitude — et se dirigeant vers le Sud-Est. (Rapport de M.A. de Nimes).

- **Le 9 Pyrénées-Occidentales** — Un objet cylindrique et brillant a été observé par de nombreuses personnes, dans les Pyrénées-Occidentales. Un mécanicien de Toulouse a vu en premier lieu l'objet qui volait à basse altitude. Un groupe d'élèves de l'école de Rivesaltes déclare aussi avoir vu l'objet.

  La tour de contrôle de Perpignan a communiqué que, pendant l'observation du phénomène, aucun vol n'était prévu. (« Diario de Lisboa » du 12/11/73).

- **Le 14 à Madrid** — Un OVNI signalé dans le ciel de Madrid. Selon des témoins, une boule de feu rouge est passée dans la direction Sud-Nord, en laissant une traînée de fumée rose. Une fois arrivé à la verticale d'une élévation de terrain l'objet disparut pour être remplacé par trois autres de couleur rouge, plus petits et qui sont restés dans l'air pendant dix minutes jusqu'à leur disparition. (« A Republica » du 14/11/73).

- **La Paz (Bolivie)** — Dans la localité de Catavi, région minière du Sud de la Bolivie. vit un être de 30 cm de haut qui parle plusieurs idiomes et est arrivé dans une soucoupe volante — selon le récit insolite d'un chauffeur d'autobus.

  Selon le narrateur, l'autobus qu'il conduisait et qui transportait une équipe de football, fut obligé de s'arrêter devant l'apparition d'un objet étrange. Le chauffeur affirma avoir rencontré alors l'être de 30 cm de haut, parlant plusieurs idiomes, et « voulant parler à une personne importante » ! De peur qu'on lui vole il le retient encagé chez lui. Parfois il se promène avec lui dans sa poche. L'étrange être se nourrit de viande crue et de riz ! Ce récit a piqué la curiosité de la presse et de plusieurs personnes qui se déplacent jusqu'à la localité minière pour voir l'étrange phénomène. (« A Capital » du 15/11/73).

(à suivre)

LA CLÉ DES UNIVERS PARALLÈLES

par **A. BONELLI** (suite de la p. 10)

En substituant à certaines formules algébriques des données géométriques hypothétiques, la géométrie pluridimensionnelle met en évidence la possibilité d'une infinité de dimensions imaginaires. Il faut prendre ici ce terme dans son sens mathématique le plus strict, cela n'exclut pas, bien au contraire, la possibilité d'aboutir à partir de ces dimensions imaginaires à une réalité : celle des univers parallèles comme les théories de Riemann et Lobatchewski ont abouti à des conclusions pratiques.

Considérons notre univers inclus dans un système d'univers parallèles qui se présenterait comme un oignon dont les pelures superposées constituent autant de sphères sans épaisseur. Nous nous trouverions placés entre une série illimitée de sphères-univers inférieures et supérieures. Dotons l'ensemble d'un mouvement de rotation, cela peut très bien être admis si l'on considère que les planètes possédent des mouvements de rotation autour des astres, et que ceux-ci poursuivent une route infinie en direction de l'Apex. Le déplacement des galaxies reflète peut-être le mouvement de notre univers.

La vitesse angulaire de l'ensemble étant la même, la vitesse linéaire est par contre variable selon que l'on considère un univers supérieur ou inférieur, on retrouve la notion de relativité. Notre vitesse sera plus élevée par rapport à un univers supérieur, et réduite par comparaison avec un univers inférieur.

Prenons pour exemple le cas d'un univers supérieur, et d'un univers inférieur dont la vitesse linéaire relative par rapport à nous serait dans la proportion de un à dix.

Un voyageur parti de la terre pendant un an et y revenant, serait de retour dix ans plus tôt en venant d'un univers supérieur et dix ans plus tard à partir d'un univers inférieur.

Les notions de temps et de vitesse n'ont alors plus rien de commun avec ce que nous connaissons, car il s'agit de la relativité Espace-Temps, donc d'un voyage dans la cinquième dimension, utilisant la quatrième comme véhicule. Le temps se trouve inscrit comme dimension sur la surface de la sphère Univers.

Si nous admettons qu'il existe des failles dans les différents univers ainsi décrits, il faudrait pour effectuer un passage dans la cinquième dimension, qu'à un moment déterminé, il y ait coïncidence de deux passages au même endroit. Prenons par exemple deux sphères concentriques et percées chacune d'un trou, en les faisant tourner toutes les deux, il arrivera un moment où les deux orifices seront superposés.

Plutôt que des failles, il est préférable de considérer ces passages, ces sas accés aux univers parallèles comme des bulles qui, au moment de leur conjonction ouvrent sur le continuum.

Le passage d'un univers à l'autre par ces bulles de la quatrième dimension peut s'effectuer de trois manières.

La première est liée au hasard, ce qui se trouve dans la zone touchée par le phénomène est projeté dans la cinquième dimension.

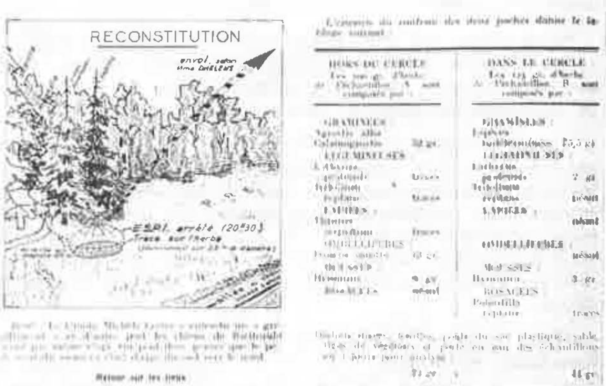
La seconde est que certains initiés, ayant connaissance de ces failles et pouvant déterminer les moments de conjonctions se servent de la quatrième dimension pour voyager dans le temps.

La troisième enfin, consiste pour l'homme à maîtriser les forces qui conditionnent la création de ces passages, afin de créer des bulles artificielles.

En ce qui concerne notre planète, il semble que seules les deux premières possibilités soient à retenir, mais il n'est pas impossible que d'autres intelligences inconnues d'ailleurs aient réussi à utiliser de façon rationnelle les continuum afin de se déplacer dans leur temps propre ou dans des univers différents.

A partir de cette théorie, il est possible de tout expliquer, ce qui hier paraissait insolite et mystérieux sera demain clair et logique. La clef qui ouvre sur la cinquième dimension permet de résoudre les grandes énigmes de notre lointain passé.

RAPPORTS D'ENQUÊTES



I - MAUBEUGE (Nord).

Cette enquête a été motivée par les articles parus dans la presse : LA CROIX DIMANCHE su 15/9/73 et surtout NORD MATIN du 12/9/73.

Sous le titre : **« On reparle des soucoupes volantes ».**

« ... L'O.V.N.I. se présentant sous la forme d'un cylindre lumineux de couleur rouge, d'environ 4 m de haut se déplaçant silencieusement de 1,50 à 2 m du sol...

... Il était 21 h 15 lundi soir, M. Hanocq, 23, rue Jules-Guesde, au Portel, regardait la télévision en compagnie de sa femme, de sa fille, de son fils et de son gendre, qui est gendarme.

Leur attention fut retenue par une forte lueur rouge en provenance de l'extérieur du jardin.

« Nous avons tout d'abord songé à un incendie, déclare M. Hanocq, ma fille a pensé à un feu d'artifice. Mon beau-fils est sorti dans le jardin pour se rendre compte : je l'ai suivi. C'est alors que nous avons vu l'objet d'où provenait cette lueur. Il était environ à 20 m au-dessus du sol, immobile, c'était une boule munie de cinq ailes, il n'y avait aucun bruit et dès que nous nous sommes un peu avancés, la chose est partie doucement en direction du Mont Soleil. Nous sommes alors sortis dans la rue pour tenter de la voir s'éloigner, mais il n'y avait plus rien... ». (fin de citation).

Compte-rendu de l'enquête par M. F. De Vetter (C.F.R.U de Lille).

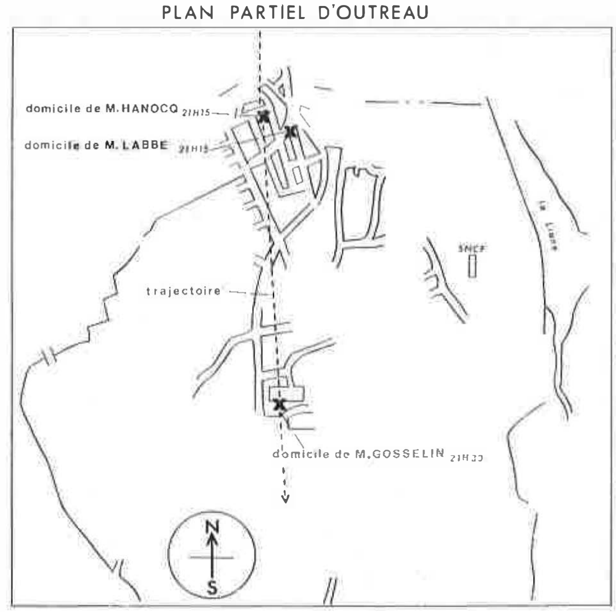
Le 27 septembre 1973, nous nous sommes rendus au domicile de M. HANOCQ, 23, rue Jules Guesde à OUTREAU (P. de C.), qui nous a fait la déclaration suivante :

« Le 10 septembre à environ 21 h 15 alors que nous étions en train de regarder la télévision (5 personnes : M. Hanocq, son épouse, son fils, sa fille et son gendre gendarme), mon fils eut le regard attiré par une lueur rouge orangé vif au-dessus du jardin. Nous nous sommes précipités à la fenêtre puis nous sommes descendus dans la cour. Nous avons vu un objet dont les principales caractéristiques étaient les suivantes :

Couleur : rouge orangé vif. Taille : une boule d'environ 70 cm de diamètre, munie de 4 ou 5 grandes « ailes » et (selon le fils de M. Hanocq) plusieurs petites. La distance entre deux extrêmités des grandes ailes devait atteindre environ 10 m.

SUR LA PHOTO : Le pointillé représente le trajet approximatif de l'objet.

PLAN PARTIEL D'OUTREAU



Situation et évolution : Au début, immobilité à environ 3 mètres (peut-être moins) puis évolution très lente (décollage à la verticale et direction Nord-Sud avec contournement du toit des maisons).

Durée de l'observation : une bonne minute.

Renseignements complémentaires : ciel dégagé, aucun phénomène annexe (bruits, phénomènes calorifiques, physiques etc...). Aucune réaction du chien de la maison (qui pourtant aboie très facilement) ».

M. Hanocq nous a signalé d'autre part qu'il avait constaté le lendemain matin une trace dans le jardin voisin de son habitation (dans les carottes) : surface écrasée (avec carottes cisaillées) de la taille d'une table de salle à manger environ. Cette partie du jardin a été remise en état par le propriétaire. (M. LARDEUR, rue Carnot à Outreau que nous n'avons pu rencontrer).

Enfin, suite à cette affaire, d'autres personnes ont affirmé à M. Hanocq avoir vu le même objet :

Mme FOLY, une voisine, absente le jour de l'enquête, qui aurait vu l'objet sous un autre angle, celui-ci faisant penser à un « parachute ».

M. LABBE, blanchisseur (Pressing du centre d'Outreau), absent également ce jour. Nous avons cependant vu une de ses employées à laquelle il avait fait part de son observation et qui nous a déclaré que M. LABBE avait vu une boule rouge se déplaçant dans le ciel vers 21 h 15 le 10/9/73. A noter que le domicile de M. LABBE se trouve proche de celui de M. HANOCQ et dans l'axe Nord-Sud.

M. GOSSELIN, cité de la Tour du Renard à OUTREAU, bloc n° 6 appt 6. Nous avons pu entendre sa femme qui est d'ailleurs témoin oculaire.

Mme Gosselin a témoigné avoir vu **deux objets :**

N° 1 : Vers 20 h 45 ou 21 h le 10/9/73, boule rouge très brillante de la taille d'une pièce de 10 centimes (très approximatif) se déplaçant lentement dans le ciel vers le Mont Soleil (Nord-Sud). A un moment la lueur rouge s'est éteinte et a fait place à une boule blanche qui a continué à s'éloigner. Une fumée légère semblait suivre l'objet.

N° 2 : Vers 21 h 30, une seule coloration (rouge vif), mêmes caractéristiques, même direction. Aucun bruit, aucun phénomène annexe.

Durée de l'observation : pour le N° 1 ; 5 à 6 minutes. Pour le N° 2 très peu de temps (caché par les immeubles).

M. Gosselin n'osait pas en parler par peur d'être tourné en ridicule par ses camarades d'atelier. Ce n'est qu'après avoir entendu parler de l'observation de M. HANOCQ qu'il fit le rapprochement et en parla à ce dernier.

OBSERVATIONS PERSONNELLES DE L'ENQUETEUR

Les témoins interrogés nous ont tous parus en possession de tous leurs moyens (psychiques et physiques). Ils ne semblent avoir aucun désir de publicité (refus de signer les témoignages). Leur sincérité paraît réelle.

Il est également à noter que la Gendarmerie locale a menée une enquête ainsi qu'un Capitaine de Gendarmerie de LILLE qui selon M. Hanocq s'occuperait également des affaires de Maubeuge.

Nous pouvons enfin noter la concordance entre les deux principaux témoignages (M. HANOCQ et M. GOSSELIN).

Mêmes descriptions (couleur, vitesse, forme).

Mêmes heures.

Mêmes directions.

Cette concordance est nettement visible sur le plan de la ville joint au présent compte rendu.

2 - Document exclusif :

« ACCIDENT... »

Quelques conférences et deux émissions radiophoniques ont permis de connaître un homme, appelons-le Claude DUBOIS, qui fut, nous pouvons aujourd'hui l'écrire, la victime d'une aventure peu banale.

Nous l'avons rencontré à deux reprises après des conférences auxquelles nous n'avions pu assister. Notre première rencontre eut lieu en juillet 1972. Le contact avait été délicat à établir, la discussion le fut également. Il nous promit ce jour-là l'exclusivité journalistique de son « cas », mais à cela diverses conditions : ne pas l'enregistrer, ne pas le photographier, ne pas citer son nom, et lui présenter notre article, une fois rédigé, pour qu'il le paraphe. Mais le quotidien, dont nous sommes encore correspondant, n'était alors pas très chaud pour publier nos articles. Des problèmes familiaux nous ont ensuite fait attendre le mois d'octobre sans que notre situation rédactionnelle ne s'améliore. Nous rencontrâmes donc à nouveau Claude DUBOIS en janvier 1973. Cette fois, un témoin nous accompagnait, et nous prîmes des notes pour pouvoir, le cas échéant, différer la sortie de cet article que nous vous présentons aujourd'hui.

Cependant, malgré toutes les promesses d'exclusivité qu'il nous avait faites, en mars-avril 1973, un hebdomadaire régional, publiait son histoire en tronquant toutefois la partie qui est pour nous la plus intéressante et en faisant une place plus importante au canulard (?) qui l'a suivi. Ce journal publiait également son nom, sa situation sociale, et des photos de lui. Nous n'en tenons pas rigueur à Claude DUBOIS : ce n'est pas volontairement qu'il a été amené à rompre nos engagements.
C'est pourquoi, bien que nous allions en dire un peu plus (Cf croquis) et que nous nous passions de son imprimatur (surtout parce que nous ne savons pas où il se trouve actuellement), nous n'allons, par contre, citer le nom d'aucune des personnes qui, de près ou de loin, ont été mêlées à cette affaire, non plus que celui de la ville où nous l'avons rencontré, alors qu'il nous y avait autorisé. Nous espérons, s'il a la possibilité de lire cet article, qu'il comprendra la valeur de ces modifications.

Nous avons, en tout, passé plus de dix heures avec lui, et nous pouvons affirmer qu'il ne s'est jamais « coupé » dans son récit : notre deuxième entrevue n'a fait qu'apporter de nouveaux éléments de détail. Voici cette histoire.

Claude DUBOIS est né à Alger le 11 mai 1940. Il rentra en France comme rapatrié militaire et exerça le métier de metteur au point jusqu'à ce qu'il monte une entreprise de transport en ambulance (son épouse est infirmière diplômée). Moniteur de judo et de karaté avec l'accident que nous allons vous relater, il est indubitable qu'il possède des réflexes et une maîtrise de soi qu'on ne peut mettre en doute.

Nous pouvons rajouter à cela des performances motocyclistes honorables : 3e et 1er Français, en 1960, au circuit international de Staoueli en 125 cc Compétition, il s'était, en 1959, en 175cc Sport, octroyé le Championnat d'Algérie et un record de vitesse sur route.

Le 1er mai 1969, dix jours avant ses vingt-neuf ans, il monte donc une entreprise de transport en ambulance appelée à un brillant avenir. Il a pour cela utilisé une astuce publicitaire qui ne nous intéresse pas ici, mais qui ne laisse aucun doute sur son esprit d'initiative et le mordant dont il peut faire preuve, qualités qui lui seront nécessaires dans les épreuves qu'il va traverser.

Le 10 août 1969, à Perpignan, où se trouve son entreprise, il est appelé dans la soirée pour transporter à Rouen un vieil homme à l'agonie qui voulait être enterré dans son pays natal. L'accompagnent, son frère et l'épouse du mourant. Pendant le voyage le vieil homme meurt, Claude DUBOIS et son frère réconfortent son épouse, puis reprennent la route.

Le lendemain matin, 11 août donc, à 5 h 25, alors que le soleil se levait, il roulait sur une route à trois voies, entre Paris et Rouen, parfaitement droite et totalement déserte. Il aperçoit soudain dans le lointain « comme un nuage blanc-mercure » qui traverse très rapidement son champ visuel. Aussitôt, au loin, sur la même voie que lui, venant en sens inverse, il voit une voiture lui foncer dessus. Gardant son sang-froid, il se déporte sur la voie centrale pour croiser ce véhicule par la gauche. Ce dernier, en parfaite synchronisation, se déporte également sur la voie centrale. Claude DUBOIS revient alors sur la voie la plus à droite ; exactement en même temps que lui l'autre véhicule en fait autant. Il fe-

ra encore trois changements de direction qui seront parfaitement « suivis » — le terme est faux car la synchronisation de l'autre voiture est parfaite dans le temps et dans l'espace — jusqu'au choc qui se produira sur la voie centrale. Dans sa dernière manœuvre pour éviter l'autre véhicule (une DS Citroën comme son ambulance), et celui-ci étant alors assez proche, il lui a semblé qu'il n'y avait personne à son volant.

Quelques fractions de seconde avant la collision, il vit, à une certaines hauteur au-dessus de la voiture adverse, et se déplaçant dans le même sens quelle' un objet rond de grandes dimensions, d'une « luminosité blanc-mercure », qui le survola au moment du choc. (Lors de notre deuxième entrevue, en y réfléchissant, il a estimé approximativement sa taille comme équivalant à plus de trois fois le volume d'une DS, et évalué son altitude à 200-300 mètres).

La gendarmerie a établi qu'il s'était écoulé 14 secondes entre le moment où Claude DUBOIS vit la voiture adverse et celui du choc. Claude DUBOIS roulait à 150 km/h, quant au compteur de l'autre DS, il était resté bloqué sur 160 km/h ; ce qui ferait une distance parcourue de 1 km 200, et la collision équivaudrait donc, plus ou moins, à celle d'un véhicule rencontrant un obstacle fixe à 310 km/h. Malgré cela, les 3.500 litres d'oxygène en sept bouteilles de 500 litres que contenait l'ambulance n'ont pas explosé ; seuls les manomètres étaient brisés.

Bilan de l'accident : un mort, un blessé grave dont nous parlerons en dernier, et un blessé léger.

Le conducteur du véhicule adverse avait le corps broyé et on retrouva sa tête vingt mètres plus loin dans un fossé. Soudeur sur un chantier, honorable père de famille dans la quarantaine. Il possédait sa DS depuis seulement trois mois et c'était sa première voiture. Il ressortit de l'autopsie qu'il n'était pas ivre ; de plus, il n'était sujet à aucun trouble qui aurait pu lui faire perdre conscience, et enfin, ainsi que Claude DUBOIS put le vérifier plus tard en rencontrant la femme du mort, il n'avait absolument aucune raison de se suicider. A ce point de l'enquête, il est déjà difficile de comprendre comment un novice du volant aurait pu se mesurer aux nerfs, à la maitrise et au métier de notre ambulancier, même s'il a semblé à ce dernier ne voir personne au volant de l'autre véhicule ; ce qui n'explique rien.

L'épouse du vieil homme eut un bras cassé. Elle mourra un an plus tard, certainement de vieillesse, une vieillesse perturbée par le double choc nerveux qu'elle dut subir de la mort de son mari et de l'accident.

Quant au frère de Claude DUBOIS, indemne, il fut éjecté une fraction de seconde avant qu'une roue folle ne vienne s'installer sur son fauteuil vide (la « place du mort ») après avoir traversé le pare-brise.

Le blessé grave est bien sûr Claude DUBOIS lui-même. Il n'a jamais perdu conscience pendant les 3 h 20 où il est resté bloqué dans la carcasse de sa voiture alors qu'il pouvait de sa main toucher ses os du fémur gauche étalés sur la banquette. Il n'a pas souffert non plus ; et nous devons placer ici un épisode singulier : nous avons déjà dit que la route était déserte hormis les deux DS de l'accident. Or, immédiatement après celui-ci, un homme « sorti de je ne sais où » arriva à la voiture, passa la main par la portière et la posa derrière la nuque de Claude DUBOIS. « Vous ne risquez rien, dit l'inconnu, ne craignez rien ! Les secours vont arriver ». Notre ambulancier s'est alors « senti parcourir par quelque chose d'extraordinaire ». Il a ressenti un immense « réconfort moral, un très grand calme, l'assurance que rien de grave n'arriverait ». Cet homme, personne ne l'a vu. Quand le premier sauveteur un député de la ville de Paris qui plaidera en faveur de Claude DUBOIS, est arrivé, il n'y avait plus personne sur les lieux ni à proximité.

Une fois la voiture découpée à la scie et au chalumeau, Claude DUBOIS est transporté à la Clinique Docteur X à Louviers, dans l'Eure, où il entre à 9 h 15, soit 3 h 50 après l'accident. Il est cliniquement décédé, vous verrez plus loin que ce n'est que la première fois. L'opération est interdite. On lui accorde cinq minutes à vivre. A 12 h 15, trois heures plus tard, il vivait toujours. Les chirurgiens passent tout l'après-midi pour lui remettre les os en place. Et alors qu'on craignait le pire pour la nuit, le lendemain matin il se réveillera. Pourtant, des os, il y en avait beaucoup à remettre en place ; jugez-en :

— Pied gauche : scaphoïde broyé (son pied a été raccourci de deux centimètres),
— Pied droit : cheville cassée,
— Fémur droit en quatre morceaux,
— Fémur gauche également en quatre morceaux, avec fracture ouverte,
— Bassin fracturé et démis,
— Cubitus gauche cassé,
— Double fracture du nez.

Plus tard, on s'apercevra qu'il avait les côtes enfoncées et qu'elles avaient déchiré la plèvre du poumon gauche.

Claude DUBOIS se réveille donc le matin suivant l'accident ; il restera neuf jours à la Clinique Docteur X de Louvriers. Son état reste stationnaire jusqu'au huitième jour où il a très mal au centre. Le neuvième, la douleur s'amplifie et l'anesthésiste s'aperçoit qu'il a une hémorragie interne. Ce sera, là aussi, la première. Le foie et la rate ont éclaté ; on l'opère d'urgence : ablation de la rate et colmatage du foie avec des pensements compressifs. Six heures après, deuxième hémorragie interne. Les pansements du foie ont relâché. « 0 de tension artérielle » (rappelons que le minimum possible viable tourne autour de 2-3). Il est cliniquement décédé pour la deuxième fois. Tout le monde pensa bien sûr que c'était fini. Il était pourtant parfaitement lucide et parla doucement à sa femme (qui l'avait rejoint dès que possible et qui, infirmière, était à même de juger son état), lui donnant ses dernières recommandations.

Notons ici que lors de l'opération au foie on lui avait fait trente-sept bouteilles de sang, alors qu'en principe un phénomène de rejet se produit rapidement au bout des quatorze bouteilles représentant la capacité sanguine du corps humain (ce cas a été jugé comme unique en cinquante-deux ans de chaire à Montpellier par le Professeur XX qui le soignera plus tard).

A ce point, il est inopérable et le chirurgien refuse catégoriquement l'intervention. La femme de Claude DUBOIS et l'anesthésiste, Mme Y, exigent que l'opération soit tentée. Le chirurgien refuse à nouveau. Elles insistent encore ; le chirurgien demande alors à l'anesthésiste de prendre l'opération sous sa responsabilité. Elle accepte. L'opération dura plusieurs heures et réussit.

Deux jours plus tard, Claude DUBOIS ressent les mêmes douleurs au ventre. C'est la troisième hémorragie interne. Il n'est plus question pour le chirurgien d'opérer. Notre mourant, tout à fait lucide, sent cette fois que c'est la fin et demande à aller mourir à Perpignan. Le chirurgien, l'anesthésiste et sa femme lui opposent un refus catégorique sachant qu'il ne pourrait supporter le voyage. Il insiste et, pour employer ses propres termes, y va au chantage : « Si je crève ici, vous l'aurez sur la conscience ! » Puis, il profite d'un instant où il se trouve seul dans sa chambre, se force à prendre le téléphone de son bras droit valide et appelle Orly pour demander un avion sanitaire. Il n'y en a pas. Il n'hésite pas, bien que sachant les prix, et demande alors qu'on lui en affrête un spécialement pour lui. Il demande ensuite au standard qu'on fasse venir un confrère ambulancier de Louviers ; il demande aussi des motards. Une fois mis au courant, « tout le monde, dit-il, lève les bras au ciel ». Verdict : il n'arrivera même pas à Orly. Il écrit et signe alors une décharge au chirurgien qui accepte, à contre-cœur, de le laisser partir. Il arrive à Orly, toujours en vie. La compagnie aérienne, au vu de son état, refuse d'assurer le transport car l'altitude le tuerait. Il signe une deuxième décharge et l'avion peut décoller.

L'altitude ne l'a pas tué. A Perpignan, l'aéroport, averti de l'arrivée d'un grand malade, d'un mort peut-être, a alerté la Croix-Rouge, la Protection Civile, les gendarmes, les pompiers et une ambulance. « Il ne manquait plus que la fanfare » nous dit Claude DUBOIS. Tout ce petit monde st bien sûr étonné de trouver le mourrant encore vivant et les autorités locales prennent la décision de l'emmener à l'hôpital de Perpignan. Deux semaines ne se sont pas écoulées qu'il est déjà mort cliniquement deux fois, et sa troisième hémmoragie interne est en cours. Ceci ne l'empêche pas, une fois arrivé à l'hôpital, et à l'affolement général, de « bouffer comme quinze ». Là, le Docteur Z, spécialiste, accompagné d'une dizaine de médecins qui se pressent autour du lit de notre « malade », déclare l'événement extraordinaire, et tous le

portent cliniquement décédé pour une troisième fois après l'avoir ausculté : il a la jaunisse, la vésicule a dû éclater sous la pression pendant le trajet en avion ; c'est terminé. On lui accorde toutefois une chance sur mille et on décide de le transporter en hélicoptère à l'hôpital de Montpellier (un médecin, à bord, restera en liaison radio permanente avec le sol). L'hélicoptère atterrit dans l'hôpital même et on transporte Claude DUBOIS dans le service du Professeur XX qui accourut aussitôt en compagnie du chef de clinique, le Docteur YY. On lui fait une anesthésie locale et une ponction de chaque côté (sic) à l'aide d'une grasse seringue. On s'aperçoit alors que la vésicule biliaire a éclaté depuis un moment ; cet éclatement est la cause de la troisième hémorragie interne de Louviers — qui n'a toujours pas été soignée —. La bile est complètement mélangée au song, et il y a, en plus, une agglutination totale des anses intestinales. On le déclare, pour la quatrième fois, mort cliniquement, mais on lui accorde cependant encore deux heures à vivre. Malgré cela, on l'opère, on sauve la vésicule et on la coud ; l'éclatement de cette dernière était due à des dégats de bistouri provoqués lors d'une précédente opération. Claude DUBOIS s'en sort à nouveau et passe, avec des tuyaux et des sondes dans tout le corps, vingt-six jours à Montpellier. Au moment du départ, lorsqu'il remercie le Docteur YY et le Professeur XX, ce dernier affirme qu'en cinquante-deux années de professorat à la Faculté de Médecine de Montpellier il n'avait jamais vu un cas comme le sien s'en sortir vivant. Surtout lorsque le patient était enfermé dans la chambre des morts, celle de ceux dont on sait que c'est terminé (c'est Claude DUBOIS qui précise, car c'était justement le cas). Le Professeur XX conclut en lui disant : « ne me remerciez pas, j'ai fait mon boulot de chirurgien. Seules votre jeunesse, votre volonté, et le miracle... ».

Notre miraculé, puisque le mot a été prononcé par une sommité médicale, rentre à Perpignan. Deux-trois jours plus tard apparaît une fistule à la vésicule biliaire. Il est retransporté à l'hôpital de sa ville où le chirurgien lui fait un curetage à vif et lui demande de revenir quelques jours plus tard pour en faire un second. Il n'y retournera pas car, dit-il, il a « gueulé », et c'est en fait la première fais qu'il souffre vraiment ; c'est sa femme qui lui fera ce second curetage, son diplôme d'infirmière le lui permet. Il a alors une paralysie du bassin et sa plaie médiane, qui s'est infectée, ne se referme pas. Elle se referme enfin, mais son poids est tombé en quinze jours de soixante-cinq à quarante-deux kg (Notons que lorsque nous l'avons rencontré pour la deuxième fois, il en pesait soixante-dix).

Ses ennuis chirurgicaux sont à ce moment-là pratiquement terminés, si ce n'est que ses os ne se ressoudent pas dans les temps normaux. Il faut lui refaire les plâtres et il subit greffe osseuse sur greffe osseuse. En deux ons, on lui en fera, en tout, une dizaine, et il sera obligé, pour les dernières, d'effectuer d'importants déplacements. Il est alors en fauteuil roulant et conduit sa voiture, en faisant des acrobaties pour passer de l'un à l'autre (Il a une Hondo S 800 !). Il passe passe rapidement du fauteuil aux béquilles, puis aux cannes, pour n'en garder ensuite qu'une pendant peu de temps ; il supprime enfin cette dernière pour marcher « normalement, comme si de rien était » sans avoir jamais fait un seul jour de rééducation fonctionnelle après avoir passé plus d'un an allongé.

C'est vers cette époque que Claude DUBOIS rentre à l'hôpital de Perpignan pour une de ses nombreuses greffes osseuses. Il va lui arriver là, à nouveau quelque chose d'extraordinaire. Mais précisons au préalable qu'il n'avait alors jamais rien lu concernant les « soucoupes volantes » et qu'il ne connaissait du sujet que ce qu'en cannait le français moyen par le biais des quotidiens cherchant à remplir leurs pages d'été, c'est-à-dire rien. Il était évidemment conscient de l'anomalie médicale qu'il était pour la science et de ce « miracle » qui, du même coup, faisant qu'il était toujours en vie. Se posait-il des questions sur ces lueurs « blanc-mercure », sur cet homme surgi de nulle-part qui l'avait apaisé ? Nous n'avons pas pensé à le lui demander, et il ne nous l'a pas dit. Nous supposons toutefois qu'il ne devait avoir que peu de temps pour se poser des questions avec une femme, deux enfants, d'importants problèmes d'assurances, et de non moins importants soucis d'argent.

Or, un jour où il était seul dans sa chambre, porte et fenêtre fermées, tout-à-coup, surgi de nulle part, là encore, un disque de la taille d'une « balle de ping-pong » d'une luminosité « blanc-mercure », est apparu sur le mur qui faisait face à son lit. « Elle s'est mise à remuer dans un sens et dans un autre en restant à la même distance de moi. Elle semblait orchestrée, son mouvement n'était pas désordonné. Elle dessinait des cercles. J'ai eu très peur. J'ai voulu appeler mais je n'ai pas pu ouvrir la bouche. J'ai voulu tendre le bras pour prendre ma béquille et me lever : impossible, je ne pouvais pas bouger. Je regardai donc ce qui allait arriver. Mon regard était aimanté. Puis, j'ai été envahi par un très grand calme et totalement rassuré en quelques secondes. J'ai alors ouvert le tiroir à ma droite, j'ai sorti un bloc-notes à lettres et je me suis mis à écrire et à faire des dessins ». Il en a couvert trois feuilles. Pendant ce temps, le disque continuait à bouger. Puis, un dialogue télépathique s'engagea, alors que jusqu'à présent il avait écrit sans comprendre pourquoi. C'est ainsi que le disque lui donna un numéro de code qui lui « permettrait de partir avec eux » s'il le désirait un jour, qu'il lui révéla que son accident avait été voulu, que la voiture adverse était contrôlée, que c'était « une expérience sur la métabollisme humain, avec protection d'un côté, et non de l'autre ». Puis le disque s'est évanoui.

Nous avons demandé à Claude DUBOIS comment. Nous lui avons posé à ce propos les mêmes questions qu'avait posées avant nous un ufologue connu dont nous allons avoir à reparler, et nous sommes arrivés à cette conclusion : le disque s'est évanoui comme disparait le point lumineux qui subsiste au centre du tube cathodique lorsqu'on éteint un récepteur de télévision.

Un peu plus tard, lorsque sa femme arrive, Claude DUBOIS lui raconte son histoire ; elle se dit aussitôt qu'il est devenu fou et appelle le Docteur ZZ, chef du service psychiatrique. Ce dernier envoie un interne qui écoute notre « fou » « très gentiment » (c'est lui qui en souligne l'ironie) : Il le croyait, bien sûr, comme on croit une personne qu'on ne veut pas contrarier. Dix minutes après, le docteur lui-même, informé de la gravité de la situation, le soumet à un examen psychiatrique, ce sera le premier. Electroencéphalogramme et tests le révèlent sain d'esprit. Le lendemain, sa femme, par hasard, lui porte, entre autres livres, un ouvrage traitant des « soucoupes volontes ». Il le lit, fait des rapprochements avec sa propre aventure, avec surtout ce dessin représentant un sphère entourée d'un anneau qu'il a fait la veille sous contrôle télépathique, et se décide à écrire à l'auteur de ce livre, lui racontant succintement son histoire. Celui-ci, sceptique, lui répond en substance que, puisqu'il lui a été donné un numéro de code, il s'en serve pour faire apparaitre une « soucoupe volante » tel jour, à telle heure et en tel lieu , auquel cas il serait prêt à le croire. Claude DUBOIS se dit que c'était impossible mais pensa à ce numéro ; et l'impossible se produisit. L'ufologue en question, qui avait quant à lui oublié le jour, l'heure et le lieu qu'il avait fixés, se promenait à pied un dimanche avec son épouse, et tous deux virent une énorme boule dans le ciel (nous ne vous dirons pas d'où, mais le quotidien local a alors parlé de cette apparition qui eut de nombreux témoins). Ils purent constater en rentrant chez eux que l'heure et la date concordaient avec celles indiquées dans la lettre.

Le temps passa, et Claude DUBOIS vint habiter dans la même ville que cet ufologue. Pour lui, c'était une question de climat, c'était aussi pour refaire sa vie. Les deux hommes, toutefois, se rencontrèrent. Et quelques temps plus tard, l'ufologue lui fit faire un assez important déplacement pour le montrer au Professeur XXX, expert psychiatre auprès des tribunaux qui, par un nouvel examen, très approfondi, fit à nouveau ressortir sa parfaite santé mentale. C'était le deuxième examen psychiatrique qu'il subissait.

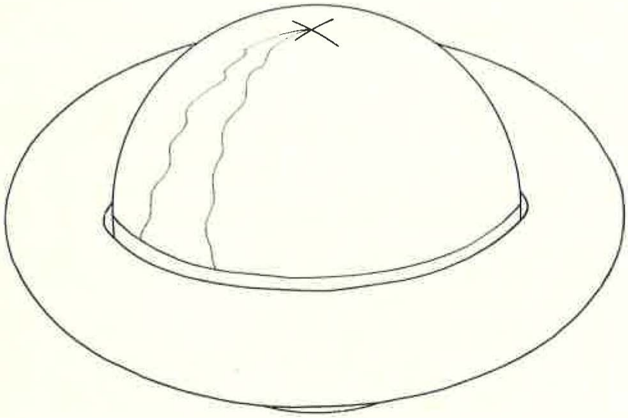
Montrer Claude DUBOIS, c'était aussi monter à ce savant les feuilles qu'il avait écrites sous la dictée du disque lumineux.

A chaque fois dans la conversation est revenu le terme « blanc-mercure » pour définir la luminosité des lumières inexpliquées ; nous l'avons laissé tel quel dans notre narration. Cependant, lors de notre deuxième entrevue nous avons tenté une comparaison avec le terme « néon » que Claude DUBOIS a reconnu comme celui qui convenait le mieux en tant que définition.

Avant même de le recevoir, et donc de l'examiner, le Professeur XXX lui demanda s'il pensait que les « soucou-

pes volantes » usaient d'un systéme mécanique pour se déplacer, ou si ce déplacement n'était dû qu'à l'action de la pensée. Il répondit, puisqu'il avait des calculs en main (Notons toutefois qu'il n'a pas reçu une formation lui permettant de comprendre le moindre de ces calculs et, par conséquent, qu'il était encore bien plus incapable de les avoir inventés), qu'il était persuadé qu'elles étaient pourvues d'un mécanisme. Le professeur accepta alors de le recevoir et il fut enthousiasmé à la vue des deux feuilles que lui présenta son interlocuteur (qui avait reçu, lors de la rédaction, l'interdiction télépathique expresse de ne pas montrer la troisième qui révélait le système de propulsion). Sortant un dossier d'un tiroir, Il montra à Claude DUBOIS un plan pratiquement identique au sien mais où manquaient quelques détails. Ce plan était une partie des résultats de cinquante-deux ans de recherches et un homme d'une trentaine d'années, sans formation scientifique, lui apportait le même, plus des éléments qui faisaient, dit-il, avancer grandement ses travaux, et étaient pour lui inespérés.

Nous nous permettons, que Claude DUBOIS nous en excuse et nous comprenne, de livrer trois éléments qu'il apporta au Professeur XXX et que lui révéla le disque lumineux : l'engin doit être sphérique (ce qui était un élément déjà connu), la demi-sphère supérieure laissant passer la lumière, un anneau doit entourer la sphère en son diamètre qui sépare les deux parties et, chose essentielle, cet anneau ne doit pas toucher la dite sphère. Nous vous conseillons à ce propos de comparer notre croquis, où nous avons volontairement incliné l'engin de façon à ce qu'on le voie de trois-quart-dessus.



Quelques temps plus tard, Claude DUBOIS se refit faire, à ses frais, un nouvel examen psychiatrique, encore plus approfondi que les précédents, qui se révéla à nouveau probant de sa parfaite stabilité mentale. Ce fut le troisième.

A l'occasion d'une émission de radio, il passa une visite médicale avec un docteur expert de l'ORTF qui engagea son autorité sur les ondes en déclarant (en substance) qu'avec un triple éclatement du foie, de la rate et de la vésicule, avec le transport en auto jusqu'à Orly, celui en avion jusqu'à Perpignan et celui en hélicoptère jusqu'à Montpellier, avec un poumon déchiré, onze fractures, et, en tout, soixante-cinq bouteilles de transfusion, il était une « sorte de miraculé ».

Un quatrième examen psychiatrique fut enfin effectué à la demande de l'hebdomadaire qui publia une infime partie de son aventure. Cet examen, très approfondi également, révéla une nouvelle fois sa parfaite stabilité mentale.

Il y a une suite à cette histoire, mais elle sur bien des points sujette à caution. Claude DUBOIS, lui-même, nous a demandé de la taire car il se posait à son propos une foule de questions que nous avons tenté de résoudre ensemble lors de notre deuxième entrevue. Il avait beaucoup de mal à établir l'exacte limite entre le vrai et le faux et à extraire des événements postérieurs la part de ce qui pouvait être un scénario qu'on aurait tenté de lui imposer.

En effet, qu'y avait-il de vrai dans les paroles de cet homme qui se disait extraterrestre et se prétendait de surcroît Saint-Pierre ? Abusant, bassement, de la crédulité et de la bonne foi de Claude DUBOIS, il lui demandait de répandre la bonne parole extraterrestre, et d'utiliser, pour cela, tout l'argent qu'il devait retirer de son accident (où il eut raison à cent pour cent) afin de financer des conférences au cours desquelles il raconterait son histoire ; c'était, disait-il, un des buts visés par l'expérience provoquée.

Mais, qu'y avait-il de faux dans ces fréquentes nuits agités durant lesquelles sa femme l'entendait parler dans son sommeil et où il se réveillait avec une migraine persistante ? Au cours de la première de ces nuits, il apprit qu'il formait une même entité avec un dénommé STRAUB, chef d'une station artificielle nommée KRISTA en orbite autour de Vénus.

Où était la limite entre des injonctions télépathiques réelles et une influence mentale que lui feraient subir, nous n'oserons pas dire par magie, ceux qui l'avaient récupéré pour tenter, sans doute, de profiter d'un argent dont il avait pourtant bien besoin ?

Malheureusement pour Claude DUBOIS qui n'a pas voulu monnayer son aventure, ce que d'autres n'ont pas hésité à faire à sa place, la loi de compensation si chère à Roger de Lafforest n'a pas joué. Il a, en effet, quitté cette ville où nous l'avons rencontré, complètement écœuré par toutes ces manœuvres et découragé par l'échec incompréhensible d'entreprises où il avait mis toute sa fougue et toutes ses espérances ; il a quitté cette ville où il voulait refaire sa vie.

Nous vous avons rapporté dans les moindres détails les faits que nous a relatés la personne qui a vécu cette aventure hors du commun. Un bilan devient donc, à notre avis, inutile car sa valeur de clarté se ferait au détriment d'une chronologie que nous considérons comme essentielle.

Si nous nous refusons à une tentative d'interprétation, nous devons, toutefois préciser un point important et faire état d'une polémique qui ne l'est pas moins. Tout d'abord, Claude DUBOIS jouit, aujourd'hui, son épouse nous l'a confirmé, d'une vitalité physique exceptionnelle, bien supérieure à celle qu'il avait avant son accident. Ensuite, certains de nos amis pensent que, à travers Claude DUBOIS qui n'aurait joué qu'un rôle intermédiaire (ce qui expliquerait a posteriori qu'il ait pu être « récupéré » aussi facilement), le véritable « contacté » serait le Professeur XXX. Or, ce dernier, nous venons de l'apprendre récemment, affirme, à propos de Claude DUBOIS, ne se souvenir de rien. Ceci nous permet de formuler deux hypothèses. Soit Claude DUBOIS n'a pas été emmené chez le Professeur XXX, mais chez quelqu'un qui, de connivence avec l'ufologue dont nous avons parlé, s'est fait passer pour le professeur afin de pouvoir mieux soutirer les renseignements contenus dans les feuilles manuscrites. Soit le Professeur XXX a effectivement reçu Claude DUBOIS mais fait croire que tout cela est faux pour se targuer d'une invention qu'il n'aurait pas faite mais qu'on lui a apportée sur un plateau d'argent. Qu'on se soit, somme toute, moqué de Claude DUBOIS, ce n'est pas la première fois que nous le déplorons dans cet article ; mais, quelle que soit la solution, elle n'est pas très belle et laisse présager d'une publication future reproduisant peut-être un plan qui risque d'avoir certaines ressemblances avec notre croquis.

Enfin, nous ne porterons pas de jugement de valeur ni de jugement moral à propos de l'expérience sur le métabolisme humain. Nous nous contenterons, pour conclure, de livrer ces deux citations à votre réflexion :

« ... A Valensole, M. Masse **sut que les deux êtres qui étaient en face de lui étaient bons ?**

Ce cas n'est pas unique en son genre. Il serait puéril de parler à ce sujet de télépathie. Non, contentons-nous de voir là une incroyable possibilité qu'auraient les occupants des « Soucoupes Volantes » de nous **imposer,** non plus simplement des sensations, des images ou des souvenirs, mais aussi des **jugements** et des **sentiments.**

En fait, tout est là pour prouver que les « Extraterrestres » sont **absolument maîtres de notre cerveau,** depuis ses mécanismes simples jusqu'à ce qui constitue notre **moi intime.**

Nous le répétons, c'est révoltant, affolant, traumatisant... mais C'EST. Et nous n'y pouvons rien changer. (Et encore, afin de ne pas affoler le lecteur, n'avons-nous fait que révéler une partie infime de ce que nous savons et des pièces que nous avons dans notre dossier) ».

G.A.B.R.I.E.L., paragraphe « Trafic de cerveaux de l'article « La paralysie », in **Ouranos** n° 1 Spécial (page 15).

« Je pense qu'il serait déraisonnable de fermer les yeux devant ce problème [celui de possibles menaces extraterrestres, qui pourraient être une des raisons pour lesquelles l'Histoire n'a jamais enregistré autant que depuis 1947 des apparitions d'OVNIs]) et c'est cela qu'on reproche à certains groupes mystiques, voire fanatiques, parce qu'ils veulent croire, que tout le phénomène est bénéfique, qu'il y a de grands frères du cosmos qui nous visitent, etc. Je voudrais dire que quiconque regarde loyalement l'évidence que nous avons accumulée, verra qu'il y a des cas inquiétants où les témoins ont été écartés, maltraités, et terrorisés. Je crois que nous devons reconnaîtres que c'est un problème multiple et complexe. Probablement, certains OVNIs sont-ils amicaux et certains autres hostiles, et la grande majorité sans doute objectifs et nous regardant peut-être comme des animaux ».

Gordon CREIGHTON, Président de la British Unidentified Flying Objects Research Association, interview réalisée par Albert Z. Freedman, « La vérité sur les soucoupes volantes », in **LES ESPIONS et le Monde Secret** n° 17/1972 (page 9).

VACCARES

LA SOUCOUPE DE M. DUBOIS

(Réponse au problème posé dans notre n° 8))

Rappelons les données de ce problème :

Une soucoupe initialement immobile à 25 m au-dessus du sol, part avec une accélération dirigée verticalement vers le haut de 2 m/s². Après un certain temps elle se retrouve au sol. 1°) Après combien de temps ? 2°) Que s'est-il passé ? 3°) Qu'a vu l'observateur ?

Appelons t le temps mis pour la manœuvre et g l'accélération de l'engin.

A la fin du temps t, la vitesse de la soucoupe sera g x t. Pour un départ arrêté et une accélération constante, la vitesse moyenne représente la moitié de la vitesse finale soit : 1/2gt. Le chemin parcouru est le produit de la vitesse moyenne par le temps, donc : $1/2\ gt \times t = 1/2\ gt^2$. Or, nous savons que ce chemin représente 25 m dans le sens contraire de celui de l'accélération donc : $1/2\ gt^2 = -25$. comme pour simplifier nous avons choisi : $g = 2\ m/s^2$ on a : $1/2\ 2\ t^2 = -25$ ou $t^2 = -25$ ce qui donne pour t : $t = \sqrt{-25} = \sqrt{(+25)(-1)} = \sqrt{+25} \times \sqrt{-1} = 5 \times \sqrt{-1}$ ou 5i. La réponse à la première question est donc 5i seconde. C'est une quantité entièrement imaginaire qui fait intervenir un temps perpendiculaire à celui que nous connaissons. Cela répond au 2ᵉ point : l'appareil s'est déplacé dans une autre dimension de temps. Puisque la partie réelle du nombre est nulle, il s'est écoulé un temps conventionnel nul.

Pour l'observateur la soucoupe a disparu de sa position haute pour apparaître au même instant au sol. En réalité, comme le temps de l'observateur doit comporter une petite partie imaginaire, le produit de ces deux quantités donnera une valeur réelle et négative ; la soucoupe apparaitra donc au sol une fraction de seconde avant d'avoir disparu de sa 1ʳᵉ position, mais vues les valeurs numériques mises en jeu, gageons que M. Dubois ne s'apercevra pas du phénomène.

Certains trouveront probablement cette solution « contre nature » avec l'intervention du temps imaginaire, rassurons-les tout de suite : **RIEN dans les observations physiques de notre connaissance tant pratiques que théoriques ne l'interdit...** Au contraire : nombreux sont ceux qui ont vu des O.V.N.I. apparaitre ou disparaitre spontanément sur place. A tout autre niveau, les physiciens admettent parfaitement que les électrons à l'intérieur des atomes sautent d'une orbite à une autre INSTANTANEMENT et sans passer par l'espace qui sépare leur point de départ de leur lieu d'arrivée. Nous retrouvons exactement la même chose dans notre problème où la soucoupe emprunte un passage dans un temps perpendiculaire donc dans une 5ᵉ dimension.

Jeux mathématiques, ou expression de la réalité profonde de l'Univers ?

CATALOGUE GÉNÉRAL DES OBSERVATIONS DE LA GIRONDE

Résumé des Archives et dossiers de la section de Bordeaux du C.F.R.U.

Abréviations et notations employées :

AHU : Atterrissages et humanoïdes.

AT : Atterrissage.

AP : Atterrissage présumé (non constaté visuellement).

QA : Quasi-atterrissage (objet prés du sol mais sans contact avec celui-ci).

BA : Basse altitude (inférieure à 500 mètres).

MA : Moyenne altitude (de 500 à 2.000 mètres).

HA : Haute altitude (supérieure à 2.000 mètres).

Valeur de l'observation : V0, 1, 2, 3, 4, ou 5

La note de valeur de 0 à 5 est fonction de plusieurs éléments :

- Le nombre d'étrangetés (nombre de détails décrivant le phénomène ou sa trajectoire ne correspondant pas à un fait naturel ou artificiel connu).
- La proximité de l'objet observé et sa durée d'apparition.
- Les moyens d'observations : œil nu, jumelles, télescope.
- Le nombre de témoins et leur crédibilité.
- L'approfondissement de l'enquête et l'appréciation de celui qui met la note (élément subjectif).

Cette note représente le pourcentage de chances d'avoir affaire à un O.V.N.I. réel du type « Engin spatial de provenance inconnue » (noté V4 ou V5).

V3 représente une observation de valeur moyenne.

V2, V1 sont le type même de mauvaises observations où il n'est plus possible de s'avoir s'il s'agit d'un phénomène connu ou non (l'étiquette « O.V.N.I. » est par définition toujours valable, mais n'a plus le même sens).

V0 concerne un phénomène identifié à 100 % ou démystifié (canulard). Ces observations sans intérêt ne figurent pas dans le catalogue sauf exception (cas à éliminer cités dans des livres ou revues spécialisées).

La note de valeur présente ainsi l'intérêt de tempérer le « poids » d'une observation lors d'une étude statistique tout en ne négligeant pas des cas mal définis. Un proverbe anglais dit : « Prenez garde de ne pas jeter le bébé avec l'eau sale de sa baignoire ».

Orthotenie : Axe 1, 2, 3, 4, ou 5 (Voire Carte).

Il s'agit d'alignements continus dans le temps véritables « couloirs aériens » ou l'orientation du déplacement de l'objet observé correspondant à celui de l'Axe où il se situe.

Les Axes 1 et 2 sont définitivement établis : les trois autres sont beaucoup plus hypothétiques.

Sources : dans l'ordre alphabétique.

C.I.E.S. OURANOS : enquêtes établies par l'ancienne commission OURANOS.

C.F.R.U. : observations de membres ou enquêtes effectuées par la section de Bordeaux.

G.E.P.A. : cas cités dans la revue « Phénomênes Spatiaux ».

L.D.L.N. : cas cités dans la revue « Lumières dans la nuit ».

L.F. : journal quotidien « La France ».

S.O. : journal quotidien « Sud-Ouest ».

1re Partie (Jusqu'en 1960 inclus)

Paléolithique **Marcamps** VI Axe 3

Grottes de Pair - non Pair (époque orignacienne, 25.000 ans) : Dessins en bas-relief rappelant la forme des classiques « soucoupes volantes ». Il n'est pas exclus qu'il s'agisse de symbole sexuels. Néanmoins les grottes surplombent une zone fertile en apparition de nos jours.

Aimé Michel : « Paleolithic U.F.O. shapes » (Flying Saucer Review).

16 octobre 1883 Après-midi **Montussan BA V3 Axe 5**

Nuée épaisse, laineuse, laissant tomber des flocons de la grosseur du poing sur le sol. Durée du phénomène : 2 heures malgré un vent violent. Enflammée la matière se carbonise. Au microscope : enchevêtrement de filaments analogues au « fils de la Vierge ».

Revue « La Nature » 1883 G.E.P.A. n° 16

Automne 1947 vers 6 heures **Cantenac** MA V4 Axe 5

Témoins : M. Marty et son frère sur la D2, venant de Bordeaux, en octobre ou novembre : Engin fluorescent, pisciforme, de très grande taille (2 autobus), sans ailerons ni empennage se dirigeant à une vitesse « stupéfiante » et sans bruit vers le N.O. Sentiment d'angoisse des témoins.

C.F.R.U.

25 mars 1951 21 h 30 **Lignan** MA V3 Axe 3

Témoins : plusieurs habitants de Lignan. Engin en forme de soucoupe se déplaçant vers le N.O. 2 apparitions, puis disparition à l'horizon. Illumination du ciel pendant quelques secondes.

S.O. 28 mars 51

14 juillet 1951 22 h 30 **Arcachon** HA V3

Témoins : plusieurs dont M. Serre, biochimiste. Objet lumineux, circulaire, rouge, tournant sur lui-même, entouré de tourbillons orangés. Déplacement en tout sens, virages aigus ou à angle droit sans ralentir, immobilisations. 2 apparitions : durée totale 3 mn. Disparition vers le Nord à vitesse « supersonique » (un feu d'artifice avait été tiré la veille).

G.E.P.A. n° 2

25 juillet 1952 6 h 12 **Bordeaux** MA V3

Témoin anonyme. Description : 4 feux de la dimension d'une grosse orange (?), blancs, sans scintillements, conservant une position invariable entre eux sous forme de triangle (1 au sommet, 3 sur la base). Aucun corps opaque entre les feux. Déplacement sans bruit à vitesse moyenne vers le Nord.

S.O. 28 juillet 52

10 septembre 1954 20 h 40 **Bordeaux** HA V2

Témoins : plusieurs dizaines situés dans la banlieue de Bordeaux et aux environs. Engin de la forme d'une fusée de feux d'artifice, l'avant arrondi se terminant par un cône de feux blancs ; se dirigeant vers le N.O. ou le N.N.O. A moment donné une lueur circulaire rouge se détache en tournant de l'arrière, puis le tout se disperse sans laisser de traces. Même phénomène aperçu à St-Sulpice de Pommiers près de Sauveterre de Guyenne. Durée : 20 secondes environ. Météorite non exclue.

S.O. des 14, 16, 17, 18 et 25/9/54

21 septembre 1954 7 heures **Talence** VI

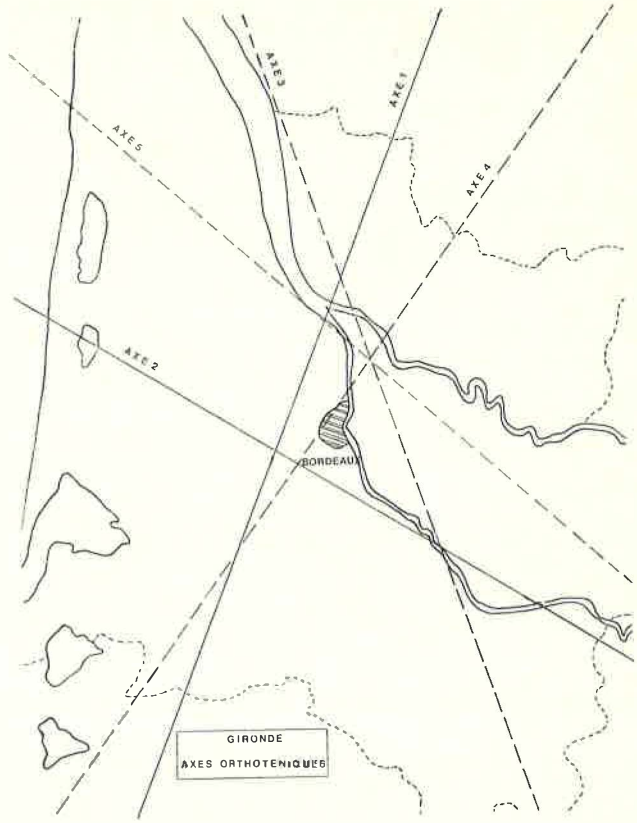
Témoin : J. Olacia. Objet lumineux en forme de disque. Durée : quelques secondes. Disparait à grande vitesse.

S.O. 22 septembre 54

22 septembre 1954 13 h 45 **St-Laurent-Medoc** HA V3 Axe 5

Témoins : Amédée Beaumont et son domestique. Appareil métallique très brillant, silencieux, se déplaçant par sacades, se stabilisant puis disparaissant à grande vitesse. Forme cylindrique.

S.O. 9 octobre 54



Avant le 23 sept. 1954 7 h **Villenave d'Ornon** VI Axe 2 ?

Témoin : M. Petouig. Sur la route de Latresne à Floirac. Objet se déplaçant en biais, dans la direction de Villenave d'Ornon (S.O.) - (cf. Talence 21/9/54).

S.O. 23 septembre 54

25 septembre 1954 19 h 30 **Beutre** V2 Axe 1

Témoin : M. Pierre Debaj sur D 106, rentrant d'Andernos. Boule lumineuse, laissant une trainée rouge, traversant le ciel à très vive allure du Nord au Sud.

S.O. 28 septembre 54

Avant le 27 sept. 54 19 h 30 **Merignac** BA V2 Axe 1

Témoin : une fillette de 7 ans dans le jardin de ses parents. Boule semblant ovale, très grosse, moins haute qu'un avion, silencieuse et très rapide, laissant des traces (trainées ?) jaunes. Témoin très effrayée. (cf. Beutre 25/9/54).

S.O. 27 septembre 54

30 septembre 1954 21 h 45 **Barsac** MA V3 Axe 2

Témoin : M. G. Pascaud. Globe brillant se déplaçant lentement vers le centre du Grand Chariot, objet plus gros qu'un œuf de poule avec une échancrure à l'avant, luminosité bleutée, entouré d'un halo. Déplacement angulaire 45°.

S.O. 4 octobre 54

1er octobre 1954 16 heures **Bordeaux** HA VI

Témoins : MM. Mangin, Lafargue, Lemongat. Objet inconnu au-dessus de la place de la Comédie, observé à la jumelle. Autres témoins aux Capucins et place de la Victoire. (Ballon-sonde).

S.O. 2 octobre 54

3 octobre 1954 21 heures **La Teste** BA V2

Témoins : 7 Testerins. Enorme boule rouge à basse altitude, laissant une trainée verdâtre.

S.O. 6 octobre 54

Avant le 4 oct. 54 11 heures **Ambès BA** V3 Axe 3

Témoin : M. Dourthe, boulanger. Enorme bloc de la grosseur d'un camion de plusieurs tonnes. Il arrête sa voiture et voit que le bloc est luisant et transparent comme du verre. L'énorme masse monte peu après rapidement dans le ciel.

S.O. 4 octobre 54

Avant le 5 oct. 1954 **St-Macaire** V2 Axe 2

Témoin : M. J.-J. Vidal. Objet rond évoluant dans le ciel à très vive allure en laissant une trace verdâtre.

S.O. du 5 oct. 54

5 octobre 1954 11 h 45 **Bordeaux** V2

Témoins : ouvriers d'une usine voyants 2 disques métalliques brillants à la verticale de celle-ci. Autres témoins à la maison de Santé rue Lepic à Bouscat.

S.O. 6 oct. 54

5 octobre 1954 23 heures **Cavernes** QA V4

Témoin : M. Loubières de St-Loubés. Sphère vaporeuse, jaune verdâtre, de 10 mètres de diamètre au-dessus d'une clôture à 50 mètres du témoin. Après s'être déplacée lentement à proximité du sol elle s'éclipsa à une allure vertigineuse à l'approche du témoin en traversant les fils d'une ligne à haute tension.

S.O. 7 act. 54

Avant le 6 oct. 54 23 h 45 **St-Macaire** MA V3 Axe 2

Témoin : M. J. Paillet. Lueur verte intense dans la direction de Castets en Dorthe (E.S.E.) s'approchant puis laissant distinguer en son centre un objlet long, effilé ressemblant à un cigare ou à un porte-plume. Pas de bruit. Disparut rapidement sous la direction de Langon. Durée 10 secondes.

S.O. 6 oct. 54

7 octobre 1954 2 heures **Marcillac** BA V3

Témoin : M. Jeanty, boulanger. Engin en forme d'entonnoir renversé, à 70 mètres d'altitude se dirigeant vers Bussac (S.E.). Durée 1 mn.

S.O. 9 act. 54

Avant le 7 oct. 54 23 heures **Cavignac** V4 Axe 4

Témoins : M. et Mme Terrieres. Disque lumineux, immobile, qui disparut ensuite à une vitesse vertigineuse vers Laruscade (N.E.).

S.O. 7 oct. 54

Avant le 8 octobre 1954 **Blaye** BA V4

Témoins : M. et Mme Dubreuilh. Sorte de « banane » volante orange, juste au-dessus de la gare. Disparut à grande vitesse vers Lamarque (S.O.) illuminant l'horizon d'une couleur rouge vif semblable à un coucher de soleil.

S.O. du 8 oct. 54

Avant le 8 octobre 1954 20 h 30 **Cissac** BA V3 Axe 5

Témoins : Mlle Ducasse, M. Couty et d'autres témoins. Disque rouge incandescent assez éloigné en direction de Carcan (S.O.). Plusieurs minutes d'évolutions, puis descente vers l'horizon, accompagnée d'une traînée rougeâtre.

S.O. 8 octobre 54

8 octobre 1954 Soirée **Marcillac** V2

Témoin : M. Mouillot. Objet en forme de « casserolle » laissant échapper une fumée rougeâtre. Disparition en direction du Médoc.

S.O. 11 oct. 54

10 octobre 1954 Soirée **St-Macaire** V2 Axe 2

Témoins : Mlles Faure et Dejean, M. Doucet, sur la terrasse du château de Tardes. 3 objets ronds, dégageant une lueur blanc argentée se dirigeant vers St-Pierre-d'Aurillac.

S.O. 13 oct. 54

15 octobre 1954 21 heures **Bordeaux** HA V1

Témoin : M. H.P. C. près du cours d'Albret. Flamme rouge orangée se transformant en un point lumineux blanc se déplaçant horizontalement à une vive allure. Durée : quelques secondes.

15 octobre 1954 dans la nuit **Ambés** V3 Axe 3

Témoin : M. Dourthe. 6 engins sombres ressemblant à des « aubergines » géantes se déplaçant sans bruit. Ils disparurent après avoir plané quelques instants à une allure vertigineuse.

S.O. 19 oct. 54

16 octobre 1954 21 h 30 **Ste-Foy-la-Grande** HA V1

Témoin : M. F.G. Boule rougeâtre laissant derrière elle une longue trainée lumineuse. Taille : plus grosse qu'une étoile. Trajectoire E.O. Durée 3 ou 4 secondes.

S.O. 20 oct. 54

Nuit du 16 au 17 oct. 1954 environs de Lesparre AHU V3

Témoin : M. H.G. professeur d'histoire et géographie, désire garder l'anonymat à cause des plaisanteries.

... » Me dirigeant en voiture vers Lesparre, j'aperçus dans les buissons une lueur orange. J'arrêtais ma voiture et m'approchant, je vis un objet de 5 mètres de diamètre de forme arrondie. A ce moment un espèce de scaphandrier de 1 mètre de haut environ s'approcha de moi et émit à plusieurs reprises les sons suivants : « KA - A - LO - O - TRI TO - ONN ». Il s'éloigne ensuite, pénétre dans l'appareil par une sorte de hublot, puis l'engin s'éleva rapidement à la verticale »...

Cas inédit mais douteux faute d'enquête.

S.O. 20 oct. 54

17 octobre 1954 13 h 30 **Prechac** AP V3

Témoin : M. Roger Mothes du haut de sa palombière située face au Ciron, près de la Fue. Engin bleu en forme de têtard, d'environ 2 mètres de haut et 4 de long. Il avait un mince prolongement recourbé et 2 hublots blancs vers l'arrière. L'engin se pose dans une coupe récente en forêt en faisant entendre des bruits sourds. En s'approchant du lieu M. Mothes ne vit rien.

(Certains détails pourraient faire penser à un hélicoptère).

S.O. 21 oct. 54

Avant le 20 oct 54 19 h **Ste-Croix-du-Mont** BA V3 Axe 2

Témoin : Mlle Bordenave en bicyclette près du château Malagar. Longue lueur verte, puis disque tournant à vive allure et se dirigeant vers l'Ouest. Mlle Bordenave très impressionnée fit une chute. Même phénomène aperçu par M. Lufflade à St-Macaire.

S.O. 20 oct. 54

28 octobre 1954 23 h 35 **La Teste** VA V4

Témoin : M. D., coiffeur. Engin de couleur verte, phosphorescent, semblant tourner sur lui-même tout en oscillant légèrement. Durée 4 à 5 secondes.

S.O. 3 novembre 54

9 mai 1956 (+ ou — 1 jour) 10 h 30 **BA 106** BA V4 Axe 1

Témoin : Paul Ricaud sur l'aéroport de Bordeaux-Merignac. Object circulaire blanc opaque immobile à la verticale de la base. Partie inférieure formée de 3 ou 4 cercles concentriques. Durée : 10 minutes.

C.F.R.U.

Novembre 1956 19 heures **Roquebrune** BA V3 Axe 5

Témoin : Mme Jude. Objet orangé elliptique de 1,5 mètre de diamètre à une dizaine de mètres d'altitude et à 40 mètres du témoin. Mouvement de rotation. Déplacement rapide. Durée 60 secondes. Même observation en Charente peu après.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

1956 Nuit **Macau** AP V3 Axe 1 et 5

Découverte de traces circulaires de calcination dans un champ. Celui-ci demeura inculte et brûlé longtemps après. La veille de la découverte des traces, dans la nuit, le propriétaire avait été réveillé par les hurlements des chiens mais ne s'était pas dérangé.

21 juin 1957 21 h 30 **Gironde** MA V3 Axe 4

Un centaine de témoins sur tout le département, sur une trajectoire allant de St-Michel-sur-Charente (16), au sud-ouest de Parentis (40). Objet circulaire vert entouré de crans rouges sur son pourtour. Très rapide et silencieux. Amorce un piqué, descend à 500 mètres du sol à moment donné puis remonte.

Enquête A.R.F.A.

8 novembre 1957 18 h 50 **Nizan-Gare** BA V2

Témoin : M. Phialip. Temps brumeux, sans vent. Objet rectangulaire mauve et bleu, vitesse lente, pas de bruit. Trajectoire N.E.-S.O. Durée 2 secondes.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

Nuit du 18 au 19 juillet 1958 **Cerons** AP V4 Axes 2 et 3

Traces circulaire au sol formant 4 cercles concentriques (cf. BA 106, 9/5/56) dont un comportant sur sa périphérie des trous équidistants. Trou central conique. Herbe rasée, arrachée ou aplatie en spirale. Les traces n'existaient pas le 18 au soir et furent découvertes le 19 au matin. Aucune explication possible.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS


COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTES SCIENTIFIQUES

N° 26

Publication mensuelle Le numéro France 1,50 NF Etranger 1,80 NF

Un engin s'est posé ici En voici ... les traces

(Document OURANOS N° 26

22 août 1958 21 h 05 **St-Savin** MA V3

Témoin : Albert Perrault. Temps peu nuageux, vent nul. Objet rectangulaire silencieux. Moitié vert et moitié rouge, luminosité s'occultant toutes les 2 secondes. Vitesse : 450 km/h d'après le témoin. Trajectoire N.E.-S.O. Durée 2 minutes.

C.F.R.U.

21 décembre 1958 17 h 25 **Bordeaux** HA V2 Axe 4

Témoins : plusieurs dont Mme Campagne. Engin en forme de cigare, l'avant intensément lumineux, suivi d'une longue traînée lumineuse. Passage rapide. Trajectoire S.O.-N.E.

S.O. 23 décembre 58

1959 Après-midi **St-Médard** V4 Axe 1

Témoins : une centaine dont M. Audoin. Fuseau métallique de grande taille immobile et silencieux à 30° au-dessus de l'horizon Sud ou S.S.E. Distance difficile à évaluer. Disparition non observée.

C.F.R.U.

4 février 1960 17 heures **Capout ?** V2

Témoin : M. Baury de St-Sève (La Réole). Temps clair. Pas de bruit. Cigare orange se déplaçant N.O.-N.E. Observation très courte.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

20 février 1960 19 h 08 **St-Loubés** HA V2 Axe 4

Témoin : M. G. Garraud. Objet vert bleu à l'avant, rouge à l'arrière. Forme ronde, pas de bruit, extinction instantanée. Durée : 3 à 4 secondes. (Météore ?).

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

1er septembre 1960 3 heures **Pierroton** BA V4

Témoin : M. Franck Anderson. Rentrant d'Arcachon sur la N 650, le témoin fut suivi par un objet sphérique très lumineux, rouge, émettant une sorte de « tip-tip ». La luminosité de l'objet était soumise à des variations d'intensité. L'engin s'éloigne ensuite vers le N.O.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

14 septembre 1960 **Blanquefort** V2 Axe 1

Témoin : M. Paulin Dejour. Objet sphérique, rouge, silencieux.

Enquête Lacoste. CIES OURANOS

9 décembre 1960 20 h 30 **Carignan** AT V5 Axe 3

Témoin : Mme Solange Dhelens. Brouillard, vent nul. Engin en forme de citrouille, blanc bleuté, d'apparence translucide posé dans le parc du château Maillé. Mme Dheleus fut alertée par les hurlements de sa chienne. A moment donné une ombre se déplace à l'intérieur de l'appareil. Durée 10 à 12 minutes. Puis l'objet décolla et partit vers le N.N.O. Il fut aperçu par M. Ferry à Bouliac à ce moment. Découverte de traces circulaires à l'endroit de l'atterrissage. Composition végétale du sol modifiée.

Enquête ARFA et Lacoste (CIES OURANOS)



(Document OURANOS)

UNE ÉTRANGE APPARITION

Cette aventure s'est déroulée dans une petite localité au Canada, en octobre 1932, vers 19 heures. A cette époque il n'était pas encore question, du moins dans la presse, de l'apparition de ces mystérieux humanoïdes aperçus le plus souvent à proximité d'objets non identifiés, posés au sol. L'observation et les détails qui en sont donnés dans le rapport qui suit, se trouvent être très succincts mais nous pensons qu'il ne sera pas sans susciter l'intérêt de curiosité d'un certain nombre de nos lecteurs. L'entité décrite n'est pas sans rappeler les nombreuses apparitions du même genre, survenues notamment en Argentine ces toutes dernières années. Cette observation fut recueillie par nos collaborateurs canadiens, MM. Claude Mac Duff et Philippe Blaquière.

...Ils étaient cinq témoins dans la voiture, ils s'en allaient chez des parents à Joliette. A l'entrée de la ville, en arrivant tout près du cimetière, à leurs grandes surprises, ils ont vu venir dans le cimetière un géant de neuf pieds qui marchait d'un pas allègre et régulier, il a traversé le cimetière et est arrivé au chemin presqu'en même temps que l'automobile. Les témoins ont vu ce gaillard traverser la clôture comme si rien n'était. La clôture avait au moins trois pieds et demi, et elle n'était qu'à mi-jambe du géant. Ce dernier était vêtu d'une combinaison toute blanche. Les mains étaient couvertes du même tissus, ils n'ont pu voir son visage, car pris de panique et de frayeur le conducteur accéléra pour fuir les lieux. Ils ont vu ce géant à six pieds de l'auto, ce dernier traversa le chemin, il ne s'est pas arrêté continuant sa route du même tempo. Les témoins sont convaincus qu'il est impossible que ce soit une mystification ou un homme sur des échasses, car son corps était trop bien proportionné, ensuite sa démarche était plutôt comme un homme qui aurait été léger, ce qui faisait dire à un des témoins qu'il marchait comme les astronautes sur la lune...

RAPPORTS D'OBSERVATIONS

(Complément de la page 14)

OBJET VOLANT NON IDENTIFIE EN SARRE :

Deux Allemands, habitant à DUDWEILLER (Sarre), nous signalent avoir observé le 13/9/1973, à 20 h 06, en direction du Sud, un objet volant lumineux émettant à intervalles rapides un clignotement rouge très intense.

Sa taille pouvait se comparer à trois fois l'aspect des étoiles les plus brillantes ; l'objet céleste resta visible pendant environ 5 secondes.

Les témoins sont formels : il ne pouvait absolument pas s'agir d'un avion en raison de l'allure vertigineuse de la vitesse du mystérieux appareil. L'O.V.N.I. se déplaçait selon une trajectoire SO-SE.

(Témoignage recueilli par Francis SCHAEFER, Forbach).

SOUCOUPE VOLANTE A FORBACH :

Deux habitants de la ville de FORBACH (Moselle) ont été les témoins, le 29 septembre 1973, vers 22 heures, d'un phénomène céleste sans rapport avec ce que nous connaissons.

Debout devant la fenêtre, Monsieur E... aperçut soudain un objet volant non identifié ressemblant, du point de vue taille, à une étoile ou un satellite.

Parfaitement silencieux, l'engin resta visible plusieurs minutes en émettant un clignotement rouge sans comparaison avec les feux de position d'un avion. Le témoin eut le temps d'appeler son épouse et de saisir une paire de jumelles. Mais, muni de cet instrument, Monsieur E... ne put rien discerner de plus, le clignotement apparut simplement un plus plus grand. Finalement, amorçant une trajectoire courbe, l'O.V.N.I. disparut en direction du sud.

(Témoignage recueilli par Francis SCHAEFER, Forbach).

COMMUNIQUÉ

L'Assemblé Générale de notre association s'est tenue à Grenoble, le 20 octobre 1973. L'ensemble des groupements adhérés à l'U.G.E.F. était représenté. Parmi les différentes modificalions survenues au cours de cette assemblée, il a été donné un nouveau titre à notre association, qui devient ainsi

L'UNION DES GROUPEMENTS D'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES INEXPLIQUÉS (U.G.E.P.I.)



(Dessin de F. Schaefer)

CHRONIQUE DU PARANORMAL

par René PÉROT

V - L'AURA HUMAINE

De tout temps, les anciens croyaient que le corps humain était entouré d'une sorte de gaine qui l'accompagnait dans tous ses déplacements. Ils appelaient cette gaine « double du corps humain ».

Mais cette croyance toute subjective n'avait jamais été approfondie sérieusement.

L'Aura a été comparée à une sorte d'atmosphère qui se compose de plusieurs couches, comme l'atmosphère terrestre se divise en Troposphère, Stratosphère et Ionosphère. Dans cette chronique, nous avons la ferme intention de maintenir notre position de Métapsychiste (je ne prononce pas le terme de Parapsychologie car pour elle, ce phénomène commence seulement à « pointer le museau » dans sa direction). Non, nous restons attachés à l'aspect objectif des choses et jusqu'à présent, tout a été subjectif, aucune preuve scientifique n'ayant formellement été donnée de la réalité du phénomène. Mais il serait ridicule et déraisonnable de nous retrancher dans notre « tour d'ivoire » en rejetant à priori les tentatives d'explication qu'on nous a présentées et qui ne concordent pas avec notre façon de voir. Ces tentatives auront eu le mérite d'attirer l'attention des chercheurs et d'ouvrir la voie à une étude plus étoffée.

Je diviserai cet exposé en trois parties selon la progression de la connaissance due à la forme de l'appareillage utilisé.

— Les travaux utilisant comme outil les « sensitifs » (Reichenbach).

— Les travaux utilisant un commencement d'appareils (Kilner).

— Les travaux scientifiques modernes (Kirlian).

LA THEORIE DES THEOSOPHES

L'Aura serait constituée par un rayonnement en tous sens autour du corps humain, affectant dans son ensemble la forme d'un gros ovoïde et qui permet de prendre contact avec les différents plans du Cosmos accessibles à l'humain : plan physique, plan astral, plan mental. Cette vibration, assez dense avec le « double éthérique », devient de plus en plus subtile avec le corps astral, le corps mental et le corps causal.

Mon lecteur voudra bien m'excuser d'employer des termes qu'il ne comprendra peut-être pas. Je ne puis développer ici ces théories et je lui demande de ne pas s'y arrêter.

J'indique cependant que — toujours d'après les théorophes — le Cosmos comprend sept plans différents et que les différentes nappes de l'aura permettent à l'humain de prendre contact avec ces différents plans ?

Deux conditions sont nécessaires, d'abord que chacune des nappes auriques soit conductrice, mais aussi il faut que l'interrupteur soit fermé, c'est-à-dire que le sujet se trouve en état de réceptivité.

Pour la première condition, les nappes auriques deviennent de plus en plus réceptrices au fur et à mesure de l'évolution du sujet. Pour la seconde condition, il faut que le sujet apprenne à se mettre en état de réceptivité et s'y entraîne. Lorsqu'on endort magnétiquement le sujet, on améliore sa réceptivité. Le yoga fait de même.

Il ne faut pas cependant, confondre Aura et « chakra » des Hindous. En réalité, ces plans cosmiques ne s'étagent pas à la façon d'un H.L.M., mais ils nous entourent de toute part. Ainsi les nappes aurisques sont en relation constante avec les différents plans du Cosmos et y puisent des impressions.

L'individu est formé de deux parties : le conscient et l'inconscient. Ce dernier lui-même comprend le « subconscien » (au-dessous de la conscience) et le « superconscient » (qui est au-dessus).

Le conscient est en relation avec le milieu extérieur par le truchement des 5 sens.

De son côté l'**inconscient** est en relation avec le milieu extérieur par le moyen des auras. **Le subconscient** reçoit les impressions du milieu ambiant que le conscient n'a pu enregistrer et **le superconscient** reçoit les impressions des plans cosmiques. Par conséquent, pour que les impressions des plans cosmiques soient perçues par un humain, c'est-à-dire qu'elles parviennent à sa conscience, il faut qu'elles réussissent à passer du superconscient au conscient et c'est là qu'intervient le fameux interrupteur. Le sujet, par l'entraînement parvient à créer une faille par laquelle la communication s'établit.

Un clairvoyant évoluant sur un plan suffisamment élevé verra chez un humain quelconque les auras de celui-ci comme un ensemble coloré, de colorations différentes selon les individus et même selon l'état de santé (cela peut d'ailleurs s'admettre facilement puisque les couleurs se différencient selon leurs vibrations).

Les passions, les émotions, les sensations de l'individu lui seront décelées par ces couleurs. Il existe un code précis des couleurs, chacune correspondant à une qualité morale déterminée. Entrer dans le détail de leur étude serait fastidieux et en dehors du cadre de cette chronique qui ne vise que la vulgarisation. Je renvoie donc le lecteur au livre très documenté de LEADBEATER : « L'homme visible et invisible ».

En dehors des couleurs elles-mêmes qui révèlent les qualités morales, le corps astral en particulier est constamment agité par les émotions, la colère etc... qui font apparaître des stries des tourbillons de couleur vive, c'est un véritable feu d'artifice de courte durée.

Il y a également des modificateurs de la couleur du corps astral qui sont passagères mais d'assez longue durée sous certaines influences, elles affectent une certaine partie de la vie. Par exemple lorsqu'un individu devient amoureux, une perturbation est apportée à son corps astral pendant un certain temps au cours duquel pourront naître en lui des sentiments plus élevés que ceux qu'il professe en temps normal.

Les colorations de son aura en seront affectées.

Enfin la partie la plus dense de l'aura, celle qui est la plus proche du corps est affectée par les maladies. C'est ce qu'on appelle en somme « le double éthérique ». C'est lui qui constitue la liaison entre le physique et l'astral (les spirites le dénomment « Périsprit »). C'est lui qui reçoit la force vitale émanée par le soleil et qui la transforme pour la rendre assimilable par le corps physique. C'est plus particulièrement la partie éthérique de la rate qui assure cette transformation. C'est ensuite seulement que le corps peut se permettre de rayonner une partie de cette énergie transformée.

LES RECHERCHES DU BARON DE REICHENBACH

Le point de départ un peu plus sérieux fut constitué par les travaux du baron de Reichenbach, savant chimiste autrichien qui s'efforça de contrôler les théories des théosophes.

Ce savant avait constaté vers 1850 que des radiations étaient émises non seulement par les humains, mais aussi par les animaux les végétaux et même par les minéraux (aimants-cristaux) et cela d'une façon générale par toutes les substances dont les molécules présentent une orientation bien déterminée.

En somme, tous les corps de la nature possèderaient leur propre aura. De nombreuses expériences faites en utilisant les « sensitifs » (1) comme moyen détecteur montrèrent que ceux-ci, mis en état d'hypnose voyaient un effluve montant, légèrement incliné vers le sud, aériforme, non lumineux et s'attachant aux doigts dans quelque direction qu'on les tournât. Cela ne semble pas pouvoir être comparé à de la fumée ou de la vapeur d'eau mais plutôt à un flamboiement ténu ressemblant à l'air qu'on voit s'élever d'un poêle surchauffé.

Par la suite on n'eut plus besoin d'hypnotiser le sujet qui percevait l'aura à l'état de veille. Ce rayonnement fut baptisé par Reichenbach « effluves odiques ».

Nous aborderons au prochain numéro la seconde partie de ce sujet marquant un pas en avant après ces aperçus émanant de l'occultisme traditionnel. Nous étudierons les conceptions qui — sans qu'on puisse les incorporer à la Science — ont fait l'objet de recherches effectuées avec des moyens plus sérieux et un commencement d'appareillage.

René PEROT

(1) La sensitivité est la faculté de percevoir les actions magnétiques.

Prochain article : Les travaux de Kilner.

ECHOS DE LA PRESSE ET DE L'EDITION

Vient de paraître :

LE DEFIT DE L'ANTIGRAVITATION

par le Dr Marcel PAGES

Cet ouvrage fait l'historique des rares recherches sur l'antigravité et essentiellement de celles que le Dr Pagès mène depuis 1916.

De nombreuses autorités scientifiques considèrent que ce livre définit les bases des procédés possibles permettant de résoudre logiquement le problème de la maîtrise et de l'utilisation directe de l'énergie gravitationnelle, plus d'un milliard de fois supérieur à l'énergie atomique...

310 pages - format 210 x 150

F. 40,00 franco à OURANOS.

LES RACINES DU MAL

par Jean CHOISEL

Dans cet ouvrage — après son essai de prospective intitulé « **Le Grand Virage** » (publié en 1971) — Jean Choisel s'applique à analyser une certaine **évolution anthropologique régressive,** cause profonde à peine entrevue qui, depuis des millénaires, a toujours entraîné, même les plus puissantes civilisations dans de profondes décadences où elles ont à jamais disparu.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur donne un aperçu sur ces « entités non-humaines » signalées à toutes les époques et que le sage Abd-ru-Shin nomme les « êtres essentiels ».

Un volume de 200 pages - format 210 x 135

F. 22,00 franco à OURANOS.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçus :

- **LE DEFI DE L'ANTIGRAVITATION** du Dr M. Pagès.
- **LES RACINES DU MAL** de Jean Choisel.
- **CEUX VENUS D'AILLEURS** - Album illustré de Jacques Lob et Robert Gigi (Ed. Dargaud).
- **L'ALMANACH VERT** de Guy Barthélémy (Publications du Pélican).

(Nos remerciements aux auteurs de ces différents ouvrages qui nous ont aimablement fait parvenir un spécimen).

LA PARALYSIE ET LE MIMETISME

Une synthèse des recherches effectuée par l'équipe Gabriel sur le phénomène OVNI - 32 pages - 210 x 270 F. 10 à OURANOS.

Soutenez OURANOS en souscrivant un **abonnement couplé à deux numéros spéciaux.**
(Conditions en page 2 de Couverture)



PHILATELISTES, ceci vous intéresse si vous aimez les bonnes affaires.

Liquidation de stocks :

a) Timbres thématiques des anciennes Colonies Anglaises et Néerlandaises, tout premier choix, forte cote, série complète de plus de 10 pièces, grand format, plus 4 blocs neufs, cote Yvert : 160 F ; prix : 39,80 F.

b) Lot de blocs, base thématique, forte cote ; environ une douzaine, tous différents.
Cote Yvert : 400 F ; prix : 98 F.

c) Séries thématiques (animaux, tableaux, sports, etc au choix). Plus 2 blocs, le tout neuf sans charnière.
Cote Yvert : 100 F ; sacrifié : 30 F.

Que représente ce timbre ?

Joignez la réponse à votre commande. Pour toute réponse juste vous recevrez en supplément un cadeau philatélique d'une valeur de 15 F.

IMPRIMERIE NOUVELLE - VALENCE